L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 27 août 2026 - n° 1504 - 1,70€ - LR - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic

AGRICULTURE p. 4

Canicule et sécheresse : les exploitants à bout de souffle

CYBERSÉCURITÉ p. 2

Face aux pirates du web, la riposte s'organise en Charente-Maritime



Iziboat, le catamaran rochelais pour naviguer en toute liberté



© Clément Vidal

Facile à monter, à manœuvrer et accessible aux personnes à mobilité réduite, Iziboat veut rendre la navigation accessible au plus grand nombre. Conçu à La Rochelle, ce catamaran mise désormais sur le marché des hôtels de bord de mer pour accélérer son développement. Page 10

LA JARRIE p. 24



© J.-P. Boue

Les Musiques Actuelles montent le son pour leur 21e édition

LA ROCHELLE p. 2

Première visite de campagne pour le candidat Glucksmann

LA ROCHELLE p. 5

Un homme condamné pour agressions sexuelles

SAINT-XANDRE p. 11

L'agriculture paysanne en fête à la ferme de Candé



Cybersécurité : « On n'a pas pris le problème à bras-le-corps »

Face à la multiplication des cyberattaques, le centre de ressources en cybersécurité de Charente-Maritime entend sensibiliser aux risques et aux bonnes pratiques.

Site des impôts, Agence nationale des titres (ANTS), SFR… au cours des derniers mois, les piratages se sont multipliés dans le pays. Des attaques d'envergure qui ne surprennent malheureusement pas Adrien Guillo, l'un des animateurs du centre de ressources en cybersécurité de Charente-Maritime, une structure associative portée par le collectif Rochefort numérique. « *La France est très mal protégée, les systèmes informatiques et les logiciels hérités des années 90-2000 sont vieillissants. On n'a pas pris le problème à bras-le-corps* », assure-t-il.

“Nous avons une dette technique”

Les piratages s'expliquent, selon lui, par deux raisons principales. La première résulte d'une volonté d'ingérence politique et de déstabilisation de la part d'un pays étranger. La seconde, purement économique, repose sur le vol de données dans un but de revente. « *Cela rapporte énormément d'argent. Elles sont volées sur les services les moins protégées, puis mises en ligne sur des réseaux criminels avant d'être rachetées pour mener des campagnes marketing. Les données sont aussi collectées via des vrais/faux mails très crédibles, qui font croire qu'il s'agit vraiment de l'ANTS ou de la police, alors que ça n'est pas le cas.* »



Adrien Guillo, l'un des animateurs du centre de ressources en cybersécurité - *© Collectif Rochefort Numérique*

Pour Adrien Guillo, les dispositifs de sécurité actuellement déployés sont insuffisants et peu performants. « *Il y a une surenchère de logiciels qui compliquent le travail et le quotidien. On complique la vie de tout le monde pour peu de gains. Nous avons une dette technique, et plus on s'enfonce dedans, plus il sera difficile de la combler.* » L'animateur déplore le manque de moyens alloués à la protection des données et à l'élaboration des systèmes de sécurité. « *Il suffit de faire une courte enquête pour voir qu'il n'y a pas de budget, et que les salaires des informaticiens employés par les administrations publiques sont assez bas. En général, les très bons informaticiens vont dans le privé, ou tombent du mauvais côté de la barrière.* »

Des conférences et ateliers à partir d'octobre

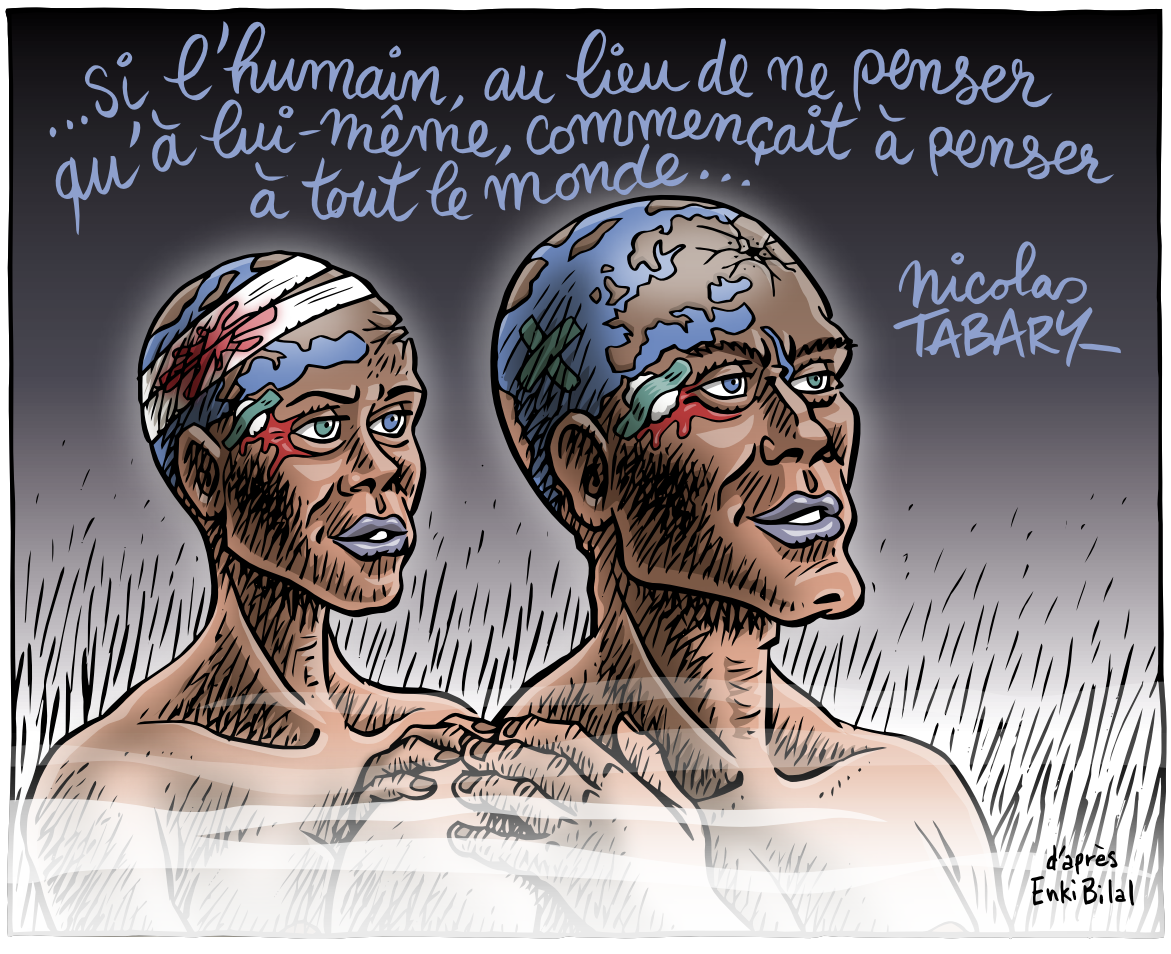
Actif depuis novembre 2025, le centre de ressources en cybersécurité de Charente-Maritime multiplie les initiatives pour tenter de sensibiliser les acteurs économiques et le grand public au problème. Leur site internet (crcyber.fr) permet également de retrouver l'ensemble des informations et démarches à suivre en cas de piratage. La rubrique « Urgence » permet également d'être envoyé vers le portail national dédié aux signalements d'actes cybermalveillants, géré par la police et la gendarmerie nationale.

À partir du mois d'octobre, l'association, regroupant une quinzaine de professionnels du web, proposera une série de conférences et d'ateliers dans le département*. L'occasion, entre autres, de rappeler quelques conseils de base à respecter pour ne pas s'exposer. « *Il ne faut jamais donner de l'argent ou un code dans l'urgence. Il ne faut pas non plus cliquer sur un lien dans un mail ou un SMS. Si un organisme vous demande quelque chose, il faut aller sur son compte via le site ou l'appli. Et on doit toujours faire preuve de vigilance, en vérifiant le numéro de téléphone, le mail et l'adresse URL* », conclut Adrien Guillo.

Simon Moreau

*** Liste des événements à retrouver sur crcyber.fr**

LE DESSIN DE NICOLAS



Présidentielle 2027 : Raphaël Glucksmann a entamé sa campagne à La Rochelle



Raphaël Glucksmann à la rencontre des militants de Place Publique, au Café de la Paix à La Rochelle, en compagnie de l'écologiste Yannick Jadot - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Au lendemain de l'annonce de sa candidature sur TF1, Raphaël Glucksmann s'est rendu en Charente-Maritime. Première étape de ce déplacement : une rencontre avec près de 80 militants, lundi 24 août au soir, au Café de la Paix. En marge de son emploi du temps officiel, le candidat avait choisi de s'accorder ce temps d'échange privilégié pour ce lancement de campagne. L'occasion de préciser le sens de son engagement dans un cadre plus détendu que celui de l'exercice médiatique de la veille.
Raphaël Glucksmann était accompagné de Yannick Jadot, venu lui apporter son soutien. Ce dernier s'est vu confier la mission de préparer les « *100 premiers jours de la révolution écologique* ». Plusieurs figures politiques régionales avaient également fait le déplacement. Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, est venu saluer le candidat, aux côtés de Guillaume Riou (PS), vice-président de la Région chargé de la Transition écologique et énergétique, Rémi Justinien (PS), vice-président chargé de l'Économie de la mer, et Françoise Mesnard (PS), maire de Saint-Jean-d'Angély.
Les militants de Place publique ont ainsi pu interpeller leur chef de file sur plusieurs sujets, notamment l'éducation et la santé, et échanger avec lui sur les premières orientations de sa campagne.

Acné : quels sont les bons réflexes lorsque les boutons apparaissent ?



Toucher une peau acnéique n'est pas recommandé - *© Shutterstock*

Il y a quelques années naissait sur les réseaux sociaux le #Pimplepopping, une tendance consistant à percer ses boutons d'acné. Mauvaise idée, car triturer ou éclater un bouton ou un point noir peut laisser des traces. Mais avant tout, comment apparaît l'acné ? Comme l'explique l'Assurance maladie, « *dans l'acné, le sébum est sécrété en excès et il devient épais. Des cellules mortes obstruent les pores de la peau. Dans cet environnement riche en graisse, une bactérie habituellement présente sur la peau, le Propionibacterium acnes, se multiplie de manière anormale. Ceci entraîne l'apparition de lésions (points noirs, boutons rouges à tête blanche…).* »
Pourquoi vaut-il mieux s'abstenir ? Percer un bouton peut abîmer la peau et transformer une petite imperfection en problème plus visible. Vous risquez en procédant ainsi de les contaminer avec des germes présents sur vos doigts, et donc de favoriser une infection. Celle-ci peut alors provoquer la formation d'un kyste qui va se surinfecter et laisser une cicatrice.
Que faire au quotidien ? Hormis le fait de ne pas « triturer » une peau acnéique, certains réflexes peuvent aider à limiter la gêne et éviter d'aggraver la situation. Il est conseillé de nettoyer la peau en douceur matin et soir avec des produits adaptés, d'utiliser des crèmes hydratantes non comédogènes et d'éviter les produits agressifs ou inadaptés. Le maquillage doit rester léger et spécifique aux peaux acnéiques, avec un démaquillage systématique.
Enfin, demandez toujours conseil à un professionnel de santé (pharmacien, médecin) avant d'utiliser des produits contre l'acné. Soyez vigilant face aux messages postés sur les réseaux sociaux, proposant des soins souvent inadaptés, voire dangereux. Début juillet 2025, la Société française de dermatologie (SFD) a dénoncé l'impact sur la santé, en particulier des plus jeunes, des fausses informations en dermatologie propagées en ligne.

destinationsanté
Agence de presse

L'activité chirurgicale maintenue à l'hôpital angérien

Après plusieurs semaines d'inquiétude autour d'une possible fermeture temporaire du bloc opératoire, le planning des anesthésistes a finalement pu être bouclé et l'activité chirurgicale sera maintenue sur le site angérien.

C'était la conférence de presse destinée à mettre un terme au feuilleton de l'été. Lundi 24 août, étaient réunis autour de la table Jérôme Trapeaux, directeur du groupe hospitalier Saintes – Saint-Jean-d'Angély, Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély et vice-présidente du conseil de surveillance du groupe hospitalier, et Laurent Flament, directeur de la délégation départementale de l'ARS en Charente-Maritime. Tous ont tenu à rassurer quant à l'avenir de l'établissement et plus particulièrement sur celui de son activité chirurgicale.

> *« On ne peut pas maintenir un bloc sans anesthésiste »*

Car depuis plusieurs semaines, une rumeur s'était répandue comme une traînée de poudre : celle d'une fermeture définitive du bloc opératoire de Saint-Jean-d'Angély, voire, pour certains, de la disparition à terme de l'hôpital lui-même. À l'origine de cette inquiétude, une situation bien réelle : le départ d'un anesthésiste et les difficultés rencontrées pour recruter dans cette spécialité particulièrement en tension. Face à l'impossibilité, dans un premier temps, de garantir les effectifs nécessaires, une suspension temporaire de l'activité du bloc avait été annoncée du 31 août au 5 octobre, avec un transfert des interventions vers Saintes. Une perspective qui avait immédiatement suscité de nombreuses interrogations.

Mais la situation a évolué. La direction du groupe hospitalier annonce désormais avoir réussi à construire le planning médical. « *L'hôpital a réussi à boucler le planning anesthésiste et l'activité du service chirurgical est maintenue* », affirme Jérôme Trapeaux. Pour y parvenir, l'établissement a notamment recours à des médecins intérimaires. « *Cela permet de construire le planning et de réaliser l'activité* », précise le directeur. À compter du 31 août, les activités de chirurgie orthopédique et traumatologique, d'hépato-gastroentérologie, ainsi que de chirurgie buccale et d'implantologie, pourront ainsi être maintenues à Saint-Jean-d'Angély.

« *On ne peut pas maintenir un bloc opératoire sans anesthésiste* », rappelle Jérôme Trapeaux. Une évidence médicale qui résume la difficulté rencontrée ces dernières semaines, mais qui ne remet pas en cause, selon la direction, la volonté de maintenir une activité chirurgicale sur le site.

« Je ne comprends pas ce qui s'est passé »

La polémique est néanmoins allée bien au-delà de la seule question des anesthésistes. C'est notamment la réaction de la CGT qui a contribué à alimenter les inquiétudes. Le syndicat craignait que la suspension temporaire de l'activité ne constitue finalement la première étape d'une réduction durable de la chirurgie à Saint-Jean-d'Angély. Une inquiétude fondée sur un scénario redouté : transférer les interventions vers Saintes pendant plusieurs semaines pourrait, selon le syndicat, rendre plus difficile la reprise de l'activité et conduire progressivement à une diminution



Jérôme Trapeaux, directeur du groupe hospitalier, entouré de Françoise Mensard et de Laurent Flament - © *P.M.*

des moyens affectés au site angérien. Françoise Mesnard se dit « *sidérée* » par la rumeur et par l'inquiétude qu'elle a pu provoquer dans la population. « *Je ne comprends pas ce qui s'est passé* », confie-t-elle, évoquant notamment des patients ayant des interventions programmées dans les prochains mois et qui se sont interrogés sur leur prise en charge. Et d'insister : « *Non, l'hôpital ne va pas fermer, non, la chirurgie ne va pas fermer et non, les urgences ne vont pas fermer.* » Elle rappelle par ailleurs que 15 recrutements ont été réalisés depuis le début de l'année, avec un solde positif des effectifs.

Pour Laurent Flament, il faut replacer les difficultés de recrutement dans un contexte beaucoup plus large. « *En Nouvelle-Aquitaine, seuls trois hôpitaux font le plein de leurs postes : La Rochelle, Bordeaux et Bayonne. Tous les autres ont des difficultés* », explique le directeur départemental de l'ARS. Pour l'ARS comme pour la direction hospitalière, un autre élément vient contredire l'idée d'un désengagement de Saint-Jean-d'Angély : les investissements réalisés sur le site.

Dans le cadre du Ségur de la santé, l'établissement a bénéficié d'un financement pour moderniser ses infrastructures. Les travaux concernent notamment les locaux de chirurgie, le bloc opératoire et la stérilisation. « *On a investi 2,5 millions pour les blocs angériens, ce n'est pas pour les fermer juste après* », tient à rappeler Laurent Flament. L'objectif affiché est au contraire de moderniser les équipements et de garantir les conditions nécessaires au maintien et au développement de l'activité chirurgicale.

Les chiffres témoignent d'ailleurs d'une activité loin d'être marginale. Sur les 13.412 interventions chirurgicales réalisées par le groupe hospitalier, 10.051 l'ont été sur le site de Saintes et 3.361 à Saint-Jean-d'Angély. L'activité opératoire a par ailleurs progressé de 7 %. « *On a besoin de l'hôpital de Saint-Jean sur le territoire* », affirme Laurent Flament, en rappelant également les évolutions démographiques auxquelles devra répondre le système de santé. La population de plus de 75 ans devrait notamment progresser fortement, tandis que celle des moins de 15 ans est appelée à diminuer.

> *« On a besoin des dix blocs sur la Saintonge »*

Le groupe hospitalier dispose aujourd'hui de dix blocs opératoires : sept à Saintes et trois à Saint-Jean-d'Angély. Pour Jérôme Trapeaux, chacun des deux sites a donc sa place dans l'organisation territoriale : « *On a besoin des dix blocs sur la Saintonge.* »

Une organisation qui découle directement de la fusion des deux établissements en janvier 2024. Cette fusion a profondément modifié le fonctionnement de l'hôpital. L'objectif affiché est désormais de raisonner à l'échelle du groupe et non plus de manière isolée sur chacun des deux établissements.

Une organisation qui, selon lui, peut également constituer un argument pour attirer de nouveaux professionnels. « *L'organisation en bi-site favorise le recrutement.* » Le mode d'exercice des professionnels de santé évolue également. Les médecins nouvellement recrutés peuvent intervenir sur les deux sites. C'est notamment le cas des urgentistes : « *On arrive à recruter des urgentistes, les nouveaux sont recrutés en bi-site.* » Et Jérôme Trapeaux de rappeler qu'en dépit des difficultés de recrutement, « *il n'y a pas eu de fermeture des urgences malgré un secteur en tension.* »

Philippe Morchain (CLP)

Philippe Etchebest recherche des restaurateurs à sauver

La production de *Cauchemar en cuisine* lance un appel à candidatures en Charente-Maritime. Philippe Etchebest pourrait bientôt pousser la porte d'un établissement du département pour tenter de le relancer.

L'émission *Cauchemar en cuisine*, présentée par le chef Philippe Etchebest sur M6, lance un appel aux restaurateurs de Charente-Maritime. La production recherche actuellement des établissements rencontrant des difficultés et dont les propriétaires accepteraient de bénéficier de l'accompagnement du chef.

Depuis 2011, l'émission vient en aide à des restaurateurs confrontés à une situation délicate : baisse de fréquentation, difficultés financières, problèmes d'organisation, de cuisine ou de gestion. Philippe Etchebest passe plusieurs jours dans l'établissement afin d'en observer le fonctionnement, d'identifier les problèmes et de proposer des solutions. L'objectif est de provoquer un nouveau départ, avec parfois une transformation du restaurant et de nou-



Le chef Etchebest est aux commandes de l'émission depuis 2011 - © *Pierre Ollivier*

velles méthodes de travail. Cette fois, la production souhaite notamment trouver des candidats en Charente-Maritime. « *Notre démarche est aussi de mettre en valeur votre région, son patrimoine culinaire et de venir en aide à des établissements qui méritent d'être soutenus* », explique l'équipe chargée du casting. Elle espère également toucher des professionnels qui « *n'oseraient peut-être pas faire la démarche seuls* ».

Les restaurateurs intéressés, ou leurs proches souhaitant signaler un établissement en difficulté, peuvent contacter directement l'équipe de casting au 07.86.48.38.87. ou par courriel à castingcauchemar@m6.fr

Sécheresse : les chasseurs appelés à lever le pied



La chasse au gibier d'eau est ouverte depuis vendredi 21 août en Charente-Maritime - © *Wlki commons*

La chasse au gibier d'eau est ouverte depuis vendredi 21 août dans le département. Dans un contexte toujours marqué par la sécheresse, le préfet appelle toutefois les chasseurs à adapter leur pratique à la situation des différents territoires. Cette recommandation a été formulée en lien avec la Fédération départementale des chasseurs. La préfecture rappelle que la chasse au gibier d'eau se pratique essentiellement depuis des installations fixes, les « tonnes », généralement bordées par une mare.

Or, en raison de la sécheresse et des restrictions actuellement en vigueur, le remplissage de ces mares, habituellement alimentées en eau douce, est interdit par arrêté préfectoral sur la quasi-totalité du département. Cette situation limite donc les possibilités de chasse dans les secteurs concernés. Le préfet invite les chasseurs à faire preuve de responsabilité et à tenir compte des conditions locales ainsi que des mesures de restriction de l'usage de l'eau en vigueur.

« Trois quarts des fermes ont perdu entre 50 et 75 % de production »

SÉCHERESSE. Denis Mousseau, président de la Chambre d'agriculture 17-79, appelle à un plan de sauvegarde. Il résulte d'une enquête inédite à laquelle 1.400 exploitants sur 8.000 ont répondu.

Avec le soutien des organisations professionnelles agricoles, la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres a mené une enquête inédite auprès des agriculteurs du territoire afin de mesurer l'ampleur des difficultés auxquelles ils sont, aujourd'hui, confrontés. Adressée en juillet dernier à près de 8.000 exploitants, cette consultation a recueilli plus de 1.400 réponses.

Objectif de cette enquête : porter auprès des pouvoirs publics plusieurs mesures d'urgence destinées à éviter un décrochage durable de l'agriculture dans les deux départements. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les voyants sont tous au rouge.

64 %
envisagent d'arrêter

« *Cette enquête met en exergue une situation d'urgence due à un impact climatique dévastateur,* commençait Denis Mousseau, président de la Chambre d'agriculture des deux départements, le 14 août dernier. *Elle a toute sa légitimité puisqu'elle reflète au plus juste les besoins du monde agricole* ». Trois données chiffrées parlent d'elles-mêmes. Ainsi, 76 % des enquêtés se déclarent « *en très grande difficulté économique* », 91 % expriment « *une souffrance psychologique et un fort découragement* ». Enfin, « *64 % envisagent d'arrêter leur activité* ». « *Si ce n'est pas un cri d'alarme !*, soulignait Denis Mousseau. *Le monde agricole est dans une souffrance et dans l'attente de réponses* ».

S'il reconnaît l'impact de la sécheresse et de la multiplication des aléas climatiques dans la situation actuelle, Denis Mousseau pointait également d'autres facteurs : la volatilité des marchés, l'augmentation des charges et l'affaiblissement de nombreuses trésoreries. « *Nous en sommes à la 4e ou 5e canicule depuis avril. Nos premiers estimatifs sur les récoltes d'automne étaient très inquiétants. Là, la situation s'aggrave de jour en jour* ». Selon l'élu, les récoltes d'été seront quasiment réduites à zéro sur les tournesols et les maïs. Avec des baisses de rendement de l'ordre de 80 %.

> *« Une détresse économique et morale »*

Autre inquiétude, le manque de fourrage destiné à nourrir les animaux. « *Les prairies sont grillées*, constatait-il. *Il y a une détresse économique mais aussi morale.* » Et d'ajouter un autre chiffre qui parle de lui-même : plus de 75 % des fermes ont perdu entre 50 et 75 % de leur production. « *Les charges, liées au contexte géopolitique compliqué, sont très élevées. Il y a un effet ciseau, d'autant que les prix sont en berne. La canicule et la sécheresse n'auront été qu'un accélérateur de la crise.* »

Point particulièrement révélateur, plus de 200 agriculteurs ont demandé à être recontactés. Un signal fort lorsqu'on sait à quel point le monde agricole est connu pour son côté taiseux qui ne s'épanche guère sur ses états d'âme. « *La chambre d'agriculture a mis en place un système d'écoute* », indiquait Denis Mousseau. Fort de toutes ces données plus alarmantes les unes que les autres, celui-ci plaide donc pour un plan de sauvegarde de l'agriculture charentaise et deux-sévrienne. Principale demande pour 80 % des enquêtés, un plan d'aides à la trésorerie. « *Aujourd'hui, les fermes sont exsangues. Il n'y a plus de trésorerie. Nous sommes en août* ».



La sécheresse et les canicules ont grillé les tournesols sur pied - © *CIA17-79*

Des mesures d'urgence réclamées

Quid de l'avenir ? La prochaine campagne n'est pas assurée, faute de finances. « *Nous demandons des mesures d'urgence et à l'État de prendre ses responsabilités, par la solidarité nationale et quels que soient les leviers* », insistait le président Mousseau. Il plaide, par exemple, pour une année blanche des cotisations sociales à verser à la MSA, ainsi que sur la dette bancaire avec une prise en charge des intérêts et des reports en fin de tableau. « *À caractère exceptionnel, mesures exceptionnelles,* martelait-il. *Un actif agricole qui cesse son activité, c'est 4 à 7 emplois qui disparaissent. Il y a 8.000 fermes sur les deux départements. L'impact en chaîne sera dévastateur* ».

> *« Une bombe à retardement »*

Jeudi 27 août, une réunion à l'initiative de la ministre de l'Agriculture Annie Genevard, en présence de l'ensemble des préfets, est prévue. L'attente est à la hauteur de la crise traversée par le monde agricole. « *Depuis avril, nous quantifions pour apporter des chiffres au plus juste et au plus près,* rappelait le président de la Chambre. *Nous demandons que l'État soit à la hauteur de ces chiffres.* » Et de poursuivre : « *La situation de la ferme charentaise et deux-sévrienne est une bombe à retardement. […] La force agricole de la France est une arme essentielle. À l'État de prendre ses responsabilités en soutenant une profession qui assure une indépendance alimentaire. Le monde agricole façonne la vie du territoire. C'est une question de survie.* » Et de conclure :« *Quand on commence à gratter au pied du mur et qu'on fragilise les fondations d'un État, c'est tout le reste qui va tomber.* »

Damien Carboni

« La moule cuit dans sa coquille »



Benoît Durivaud est producteur de moules dans les Pertuis charentais - *© Archives L'Hebdo 17*

En Charente-Maritime, la filière mytilicole voit sa production impactée par la sécheresse et les canicules.

« *La situation est à l'image de ce qu'elle est dans les autres centres de production de moules : pas bonne. En mai, les moules de filière étaient belles et remplies mais pas à la hauteur de nos espérances en termes de volume* », résumait, mi-août, Benoît Durivaud, producteur de moules Breton (appellation Charron) et d'Antioche (appellation Fort Boyard) dans les Pertuis charentais. Puis, sont arrivés les épisodes de sécheresse et de canicules. S'en est suivie une mortalité et une perte de production sur les moules de bouchot. « *Elles ont cuit au soleil et les naissains ont grillé* », déplorait-il. Les pertes attendues sont importantes. « *Nous sommes, a minima, à 30 % de perte en volume sur la plupart des sites de production* ».

Ce producteur constate une absence d'eau douce s'écoulant des fleuves, des rivières et autres petits cours d'eau qui alimentent habituellement les estuaires. Cela implique une absence de plancton d'origine terrestre. « *À marée basse, les moules sont dehors en pleine chaleur. Elles cuisent dans leur coquille* », déplore-t-il. Pour certains producteurs, la commercialisation pourrait donc s'arrêter dès septembre faute de produits en quantité suffisante.

Bonne nouvelle côté prix, ceux-ci ne devraient pas augmenter. « *Que l'on soit vendeur direct au marché ou grossiste en restauration, les clients n'ont pas à accepter les hausses en raison de nos charges à la différence des fruits et légumes.* »

Damien Carboni

Sécheresse et canicules impactent toutes les productions bio

Le 6 août, le Groupement des agriculteurs biologiques (Gab17) indiquait dans un communiqué que la sécheresse et les épisodes de canicule fragilisent fortement les exploitations de Charente-Maritime. Au total, 67 d'entre elles ont répondu à une enquête, en juillet, auprès de 600 fermes bio. Les résultats sont édifiants. Ainsi, 50 % des exploitations estiment subir un impact important (ou très). Toutes les productions sont concernées : maraîchage, élevage, grandes cultures, viticulture, arboriculture, petits fruits, volailles, ovins, caprins ou élevages porcins. Le Gab 17 évoque jusqu'à 50 % de pertes de rendement en maraîchage, voire la totalité de certaines cultures, - 20 à 25 % en grandes cultures et - 25 % de la production laitière. En petits fruits, les pertes atteignent en moyenne 40 à 50 %, avec localement des récoltes entièrement compromises. Les trésoreries sont mises à mal : consommation anticipée des stocks fourragers, achat d'aliments complémentaires, hausse des charges et baisse des volumes commercialisables. Pour le Gab, ces difficultés pèseront durablement sur les trésoreries avec le risque de compromettre les campagnes de production de 2027. De plus, 71 % des agriculteurs déclarent se sentir fragilisés, très fatigués ou proches de l'épuisement. Certaines évoquent même un risque d'arrêt d'activité. Au-delà des aides immédiates, le GAB 17 juge que la récente loi d'urgence agricole, adoptée par le Parlement, n'apporte pas de réponse suffisante aux défis du changement climatique. […] L'urgence est double : répondre aux difficultés immédiates tout en accélérant l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

MAIN COURANTE

RIVEDOUX-PLAGE

■ **NOYADE.** Dans l'après-midi du mercredi 19 août, une femme de 81 ans s'est baignée hors d'une zone surveillée, tandis que les amis qui l'accompagnaient étaient restés sur la plage. Victime d'une noyade, elle a été prise en charge par les secours. Malgré les soins prodigués sur place, la victime n'a pas pu être réanimée. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances du drame.

SEMUSSAC

■ **ACCIDENT DE LA ROUTE.** Samedi 22 août, vers 17 heures, un automobiliste de 22 ans a refusé de se soumettre à un contrôle de gendarmerie. Après avoir pris la fuite, il a percuté une voiture à l'arrêt dans laquelle se trouvaient un jeune homme et une jeune femme, âgés de 20 et 19 ans. Cette dernière, grièvement blessée, a été transportée au centre hospitalier de Saintes. Les deux autres personnes ont été légèrement blessées. Au total, une vingtaine de sapeurs-pompiers et trois ambulances ont été mobilisés. Une enquête est en cours.

CHARENTE-MARITIME

■ **MUTATION.** Après plus de six années à la tête des effectifs de police de Charente-Maritime, la commissaire générale Myriam Akkari va rejoindre le Haut-Rhin pour y exercer de nouvelles fonctions. Une cérémonie de départ a été organisée mardi 25 août en présence de nombreuses autorités et partenaires. La Police nationale souligne six années marquées par plusieurs événements d'ampleur et d'importantes réformes menées au sein de l'institution.

Affaire Le Scouarnec : la justice se penche sur 48 nouvelles victimes



Me Thibaut Kurzawa, désormais ex-avocat de Joël Le Scouarnec, lors du procès de Saintes en 2020 - © *Archives L'Hebdo 17*

Le parquet de Lorient a annoncé, mercredi 19 août, l'ouverture d'une information judiciaire visant Joël Le Scouarnec. Ces nouveaux faits ont notamment émergé lors du procès de l'ancien chirurgien, à Vannes, en 2025. Dans un communiqué, la procureure de la République de Lorient, Laëtitia Mirande, précise que « *l'existence de nouvelles infractions est apparue ou a été confirmée* » et que « *des plaintes complémentaires* » ont été reçues. Une enquête préliminaire avait alors été ouverte en mai 2025 avant la saisine d'un juge d'instruction.

L'information judiciaire porte sur « *40 faits d'agressions sexuelles* » et « *10 faits de viols* », commis « *sur mineur de 15 ans ou par personne usant de l'autorité que lui confère sa fonction* ». « *Les faits retenus, non prescrits, datent de 1987 à 2017* » et « *concernent 48 victimes* », précise encore la procureure.

C'est à Jonzac, où Joël Le Scouarnec vivait après avoir exercé comme chirurgien dans la commune, que l'enquête avait débuté en 2017 après la plainte pour viol d'une fillette de six ans, sa voisine. Les investigations menées à son domicile avaient ensuite permis de découvrir ses journaux intimes et de faire émerger un nombre considérable de victimes. Joël Le Scouarnec avait d'ailleurs été condamné une première fois en 2020 par la cour d'assises de Charente-Maritime, à 15 ans de réclusion criminelle, pour des faits commis sur quatre mineures. En mai 2025, la cour criminelle du Morbihan l'a condamné à la peine maximale de 20 ans de réclusion pour des viols et agressions sexuelles sur 299 victimes, commis entre 1989 et 2014.



Rattrapé par ses pulsions sexuelles pour de jeunes adolescentes



L'avocat du barreau de La Rochelle, Grégory Doranges a assuré en défense les intérêts du jeune prévenu en plaidant le doute pour une partie des faits - © *Archives L'Hebdo 17*

Un jeune homme âgé de 26 ans résidant à Étaules a été jugé, le 20 août, par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour deux agressions sexuelles commises sur de jeunes adolescentes.

Tout au long des débats, le prévenu a détourné son regard de celui du président Pierre Mesnard lorsque celui-ci lui posait des questions. Le jeune homme est poursuivi pour avoir agressé sexuellement une adolescente de 11 ans en juin 2018, puis une seconde de 14 ans en octobre 2023. Les faits se sont déroulés dans un camping des Mathes où travaillait le prévenu dont le casier judiciaire est vierge. Si les seconds faits sont reconnus, l'Étaulais conteste les premiers même s'ils avaient été reconnus en garde à vue : « *Les policiers m'avaient mis la pression* ». En juin 2018, le prévenu a un comportement particulièrement insistant auprès d'une jeune fille dont il connaît les grands-parents.

> *“Oui c'était une agression sexuelle”*

La scène se déroule dans la piscine du camping. La victime est caressée sur sa poitrine, son sexe, son dos et ses fesses. « *J'étais tactile. Je ne voyais pas le mal. Je regrette. Oui c'était une agression sexuelle. Elle avait dit non* », reconnaît le jeune homme.

Les seconds faits ont eu lieu lors d'une soirée Halloween, toujours dans un camping des Mathes. Le prévenu accoste une jeune fille. Il l'invite à le suivre pour aller participer à une activité proposée dans le cadre de la soirée. Puis il la bloque contre un mur à côté des toilettes. Il lui met une main sur la bouche et lui caresse le sexe avec l'autre. À la barre il conteste : « *C'est totalement faux. Je n'ai rien fait du tout* ». Énervé, il pénètre avec son pass dans un mobil-home où se trouve une jeune femme de 25 ans pour aller dérober une bouteille d'alcool. Le président Mesnard s'attardera de longues minutes sur le passé psychiatrique du prévenu. Lorsqu'il était plus jeune, l'Étaulais a été hospitalisé sous contrainte pour traiter ses pulsions sexuelles : « *Je volais des doudounes pour me masturber dedans* ». Lorsqu'il était interné, il avait également touché les fesses d'une autre adolescente. Une peine de 24 mois de prison sous sursis probatoire est requise par le ministère public. Le tribunal a condamné le prévenu à 6 mois de prison sous bracelet électronique et à un suivi socio-judiciaire de 3 ans.

Yannick Picard (CLP)

Échillais : le conflit de voisinage se solde par un mandat de dépôt

Un homme a été jugé en comparution immédiate jeudi 20 août par le tribunal judiciaire de La Rochelle, pour être notamment entré en contact avec sa voisine, alors qu'une précédente condamnation le lui interdisait.

Le trentenaire est défavorablement connu de la justice. Son casier comporte dix mentions, dont certaines prononcées pour des violences commises en réunion ou sous l'emprise de l'alcool. Les faits se sont déroulés le 18 août vers 20h30 sur la commune d'Échillais. Le prévenu est alcoolisé lorsqu'il rentre à son domicile. Avec sa compagne et leurs deux enfants, ils devaient se rendre au feu d'artifice tiré à Fouras. Une dispute éclate au sein du couple qui a 21 ans de vie commune.

Le trentenaire saisi sa compagne par les poignets et lui crache au visage. « *C'est ce qui l'a le plus choqué* », précise le président du tribunal Pierre Mesnard. La fille du couple s'interpose et l'altercation prend fin. La mère de famille et ses enfants prennent la route pour Fouras.

> *“J'ai l'alcool mauvais, je ne sais plus me tenir”*

En sortant de son domicile, le prévenu s'en prend à sa voisine qui avait appelé les gendarmes. Il s'attaque aux volets et aux pots de fleurs, tout en proférant à plusieurs reprises des menaces de mort à son encontre : « *Je vais te tuer. Mange tes morts* ». Le prévenu explique avoir une addiction à l'alcool : « *J'ai l'alcool mauvais. Je ne sais plus me tenir* ».

Le président Mesnard rappelle au prévenu que les faits ont été commis alors qu'il était sous bracelet électronique : « *Vous profitez de vos horaires de sortie pour aller jouer à la pétanque. Et lorsque vous rentrez chez vous, c'est pour boire* ». En effet, en janvier dernier, le trentenaire a été condamné par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour avoir commis des violences sous l'emprise de l'alcool.

Le prévenu revient sur ses relations de voisinage : « *Cela fait six ans que ça dure. C'est devenu invivable. C'est stressant. Dès que je fais la fête, la voisine appelle les gendarmes. Il va falloir que je déménage* ». Un avis que partage l'avocat de la partie civile : « *Cette femme est épuisée de la situation. Elle vit dans la crainte constante. Il est dans la toute-puissance* ». « *Il lui fait peur* », abonde le ministère public. Une peine de dix mois de prison ferme assortis d'un mandat de dépôt est requise. Le tribunal a condamné le prévenu à neuf mois de prison ferme et l'a placé sous mandat de dépôt. À sa sortie de prison, il aura l'obligation de déménager.

Yannick Picard (CLP)



Angélique Peintre, la maire de Chambon dans la nouvelle salle de classe des maternelles - © *Simon Moreau*

Angélique Peintre : « Je savais qu'on avait le potentiel et les moyens de conserver l'école »

Menacée de fermeture il y a deux ans, l'école des Quatre Tilleuls, désormais seule, va faire sa rentrée avec plus de 70 élèves, trois classes et des élèves de maternelle.

CHAMBON

L'école des Quatre tilleuls aurait pu ne pas connaître de rentrée scolaire cette année. Et pourtant, elle accueillera bien un peu plus de 70 élèves mardi 1er septembre, dont une trentaine de maternelles, une première depuis plus de trente ans. Depuis 1994, l'établissement faisait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Bouhet et Virson. En mars 2024, l'Académie de Poitiers évoque la possibilité d'une fermeture de l'école de Chambon, qui ne comptait alors plus que deux classes (de primaire), contre trois pour les autres écoles du regroupement. Un ultimatum est alors adressé aux communes. Celles-ci avaient le choix entre deux options : accepter la fermeture d'une classe au sein du RPI, ou transférer les classes de Chambon à l'école Bouhet.

Un scénario inenvisageable pour Angélique Peintre, la maire de Chambon, et l'ensemble des élus de la commune. Afin de sauver l'établissement d'une fermeture certaine, le conseil municipal s'est exprimé, en mai 2025, en faveur d'un départ du RPI. « *Nous n'avions pas d'autres possibilités* », assure l'édile. Après plus d'un an d'attente, le moment tant attendu est arrivé. L'école, qui ne comptait plus qu'une seule classe durant l'année scolaire précédente, s'apprête à reprendre du service avec trois classes de triples niveaux : petites, moyennes et grandes sections ; grandes sections, CP et CE1 ; et CE2, CM1, CM2. L'équipe pédagogique s'est étoffée avec l'arrivée de deux nouvelles enseignantes et d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).



Durant plusieurs mois, une cinquantaine de bénévoles s'est mobilisée pour effectuer différents travaux et aménagements dans l'établissement - © *Archives L'Hebdo 17*

Une large mobilisation

À ce jour, les différentes classes comptent respectivement 28, 24 et 23 élèves. Des effectifs encourageant pour Angélique Peintre, convaincue que son école n'aura aucun mal à se remplir. « *Avec nos 993 habitants, nous étions la commune la plus peuplée du RPI. Pour cette nouvelle année scolaire, nous allons récupérer tous les enfants chambonnais, mais aussi en accueillir d'autres venant de communes alentour dont Puyravault, Forges et Saint-Pierre-la-Noue* », précise la maire, également très confiante sur la démographie des années à venir. « *Les chiffres des naissances montrent une stabilisation, voire une légère augmentation sur les trois prochaines années* », assure-t-elle.

Afin d'écrire cette nouvelle page de l'histoire de l'école, la municipalité a dû travailler sans relâche au cours des derniers mois. Avec une mission centrale : la création d'un espace dédié aux élèves de maternelle. « *Nous avons fait en sorte qu'ils soient toujours ensembles, et qu'ils aient leur propre espace, de même que les primaires auront le leur* », explique Angélique Peintre. Ainsi, une nouvelle salle de classe et une salle de motricité, qui fera également office de garderie, ont été aménagées. Pour venir à bout de ce grand chantier, la maire a pu compter sur la mobilisation d'une cinquantaine de bénévoles, élus, parents d'élèves ou simples habitants. « *Nous avons réalisé les peintures et les décors, et beaucoup de choses nous ont été offerts* », confie l'édile.

80.000€
d'investissements

Au total, le coût des travaux et de l'achat du matériel (tables, chaises, lits, jouets etc.) s'élève à 80.000 euros. Une subvention de 12.000 euros a été octroyée par l'État. La commune a également pu s'appuyer sur le legs de 71.000 euros d'une habitante décédée il y a plusieurs mois. La commune prendra en charge 50 % du coût de la garderie, où de l'aide aux devoirs sera proposée. « *Cela représente un coût, mais c'est un choix. On fera peut-être des travaux de voirie en contrepartie, mais on ne voulait pas d'un village sans école* », justifie Angélique Peintre, convaincue d'avoir fait le bon choix depuis le départ. « *Je ne me serais pas lancée dans ce combat s'il n'y avait que quinze enfants à scolariser dans la commune. Je savais qu'on avait le potentiel et les moyens de conserver cette école. En tant que maire, nous n'avons pas beaucoup de pouvoir, mais celui-là, je l'ai et je l'utilise* », conclut l'édile.

Simon Moreau

EN BREF

AUNIS SUD

■ **FORUMS DES ASSOCIATIONS.** *Aigrefeuille* samedi 5 septembre de 10h à 17h au gymnase du collège André Dulin et sur le terrain de rugby. *Le Thou* (avec les communes d'Ardillières, Ballon, Ciré-d'Aunis, Forges, Landrais) samedi 5 septembre de 10h à 17h sur le champ de foire. *Marsais* dimanche 6 septembre de 9h à 18h au complexe du Chat d'Eau. *Saint-Pierre-la-Noue* vendredi 4 septembre à partir de 18h30 à la maison du village de Péré. *Surgères* samedi 5 septembre de 9h à 16h dans le parc du château.

SURGÈRES

■ **HOMMAGE.** Commémoration Maquis Bir Hacheim dimanche 6 septembre à 11h à la stèle Barabin, route de La Rochelle. Contact au 05.46.07.00.23.

ST-MARD / BREUIL-LA-RÉORTE

■ **FOYER RURAL.** Forum des activités (yoga, pilate, gym douce, gym Tonic, do in, informatique, peinture, cirque, composition florale, couture créative) vendredi 4 septembre de 17h30 à 20h à la salle des fêtes de Saint-Mard.

LA DEVISE

■ **FOYER RURAL.** Samedi 29 août, séance d'essai tous niveaux de yoga à 10h, de pilate à 10h30 et de danse à 11h à la salle des fêtes de Vandré. Gratuit. Renseignement au 06.18.93.85.03 ou 06.48.06.66.49.

LANDRAIS

■ **TON BEAU DESSIN.** Les enfants de 5 à 12 ans sont invités à réaliser un dessin sur le thème *Mes vacances à Landrais*. À réaliser sur une feuille A4 blanche, non pliée, entièrement à la main (pas de coloriage imprimé). Dépôt des œuvres jusqu'au 31 août dans la boîte aux lettres de la mairie pour une parution dans le prochain *Regards de Landrais*.

SAINT-PIERRE-D'AMILLY

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle jeudi 27 et vendredi 28 septembre. En cas d'urgence uniquement, contactez le 06.13.29.00.19.

PAYS MAUZÉEN (79)

■ **FORUMS DES ASSOCIATIONS.** *Mauzé-sur-le-Mignon* samedi 5 septembre de 9h à 13h à la salle des fêtes. *St-Hilaire-la-Palud* dimanche 6 septembre de 9h à 12h sur la place de la mairie.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

L'intercommunalité fixe le cap pour relocaliser l'alimentation

AUNIS SUD

Avec le Projet alimentaire de territoire, la collectivité se donne pour but de relocaliser la production agricole et de rapprocher producteurs et consommateurs.



La ferme du Mont d'or, au Thou, propose des chantiers participatifs où les bénévoles peuvent venir en aide aux agriculteurs - © *Tony Landret (CLP)*

Initié en 2021, le Projet alimentaire de territoire (PAT) vise à relocaliser l'agriculture et à renforcer l'autonomie en matière d'alimentation. « *Il s'agit de faire l'inverse de la mondialisation* », résume Anne-Sophie Descamps, vice-présidente en charge du développement territorial durable de la communauté de communes (CdC) Aunis Sud. L'initiative est portée par un consortium regroupant quatre intercommunalités : l'agglomération rochelaise et les CdC Aunis Sud, Aunis Atlantique et île de Ré. Le constat est criant : le territoire consomme moins de 2 % de sa production. 80 % des surfaces sont réservées à la production céréalière et oléagineuse, souvent destinées à l'export, alors que seulement 1 % est utilisé pour la production de fruits et légumes.

Des objectifs ambitieux

Lauréat de l'appel à projet d'innovation agricole Terre de transition, le consortium dispose de nouvelles dotations pour déployer son action. Les 9,21 millions d'euros alloués ont été répartis entre les quatre entités, laissant un reste à charge de 50.000 euros sur cinq ans à la CdC Aunis Sud pour agir sur trois leviers. D'abord, l'acquisition de terres destinées au développement du maraîchage et l'accompagnement des agriculteurs dans la conversion bio. Huit sont déjà concernés. Ensuite, pour la restauration collective, l'animation, la formation et la sensibilisation des agents dans les cantines où les repas sont produits sur place sont renforcées. En complément, un agent est chargé de faire le pont entre les besoins exprimés par les cantines et la recherche des producteurs permettant d'y répondre. « *Il faut s'intéresser à ce qui se passe dans les fermes* », assure Alice Bricard chargé de mission à la CdC Aunis Sud.

La restauration collective est un point central du plan d'action mais Anne Sophie Descamps envisage aussi un développement similaire dans les Ehpad. Enfin, à destination du grand public, l'accompagnement au changement de comportement alimentaire prévaut selon trois axes : encourager la consommation des oléagineux, dont le territoire est un producteur en volume ; amplifier les chantiers participatifs comme *Ramène ta fraise* à la ferme Saint Germain de Saint-Pierre-la-Noue ou *L'Arozoaar* à la ferme du Mont d'or au Thou ; et valoriser les lieux d'achat tels que le marché bio d'Aigrefeuille qui a lieu tous les mercredis.

Les collectivités, dans un rôle de financeur, contribuent à l'atteinte d'objectifs ambitieux au sein de quatre territoires. L'objectif, à l'horizon 2032, est de tendre vers 7.000 hectares en transition bio, 200 agriculteurs accompagnés et 3.600 hectares en maraîchage. Ce changement de modèle agricole permettrait également d'envisager le développement de l'économie locale. 6,5 millions d'euros de chiffre d'affaires additionnels pourraient être générés par les activités annexes comme le transport et la transformation de la production.

Tony Landret (CLP)

Un premier thé dansant pour créer un nouveau rendez-vous mensuel

SURGÈRES

Organisée par la Ville et le CCAS, la première édition se déroulera mardi 15 septembre à 14h au Castel Park.



Ces rendez-vous se présentent comme un moyen de lutter contre l'isolement social et de favoriser les échanges - © *Archives L'Hebdo 17*

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Surgères organise son premier thé dansant municipal, mardi 15 septembre, de 14 heures à 17h30, dans la salle du Castel Park. Cette initiative doit inaugurer un rendez-vous mensuel destiné à favoriser les rencontres entre habitants autour de la musique et de la danse.

Au-delà de l'aspect récréatif, la Ville et le CCAS présentent ces rendez-vous comme un moyen de lutter contre l'isolement social et de favoriser les échanges. La pratique de la danse constitue également une activité physique douce, accessible à différents publics.

Pour cette première édition, l'orchestre Yann Sentimentale assurera l'animation musicale durant l'après-midi. La préparation de l'événement a également mobilisé des bénévoles du CCAS ainsi que des résidents des Printanières, qui ont participé à la décoration de la salle.

L'entrée est fixée à 10 euros par personne. Ce tarif comprend l'accès au thé dansant, une boisson et une collation. Le règlement pourra être effectué uniquement en espèces ou par carte bancaire.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 4 septembre, au 06.62.39.56.30, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Bouhet : les Mobeurs organisent leur quatrième balade



Près de 150 mobylettes prendront le départ de la balade - © *Odette Huet (CLP)*

La 4e édition de la balade des Mobeurs, le club des anciennes mobylettes, aura lieu samedi 5 septembre. « *Cette année, la manifestation rassemblera environ 150 mobylettes qui traverseront respectivement les départements de la Charente-Maritime, de la Vendée et des deux Sèvres, au travers d'un parcours de 100 km* », indique Richard Ségeat, le président de l'association.
Le départ aura lieu sur la commune vers 10 heures avec un retour prévu aux alentours de 18 heures. Le parcours se décompose en deux étapes de 50 km avec une pose méridienne prévue à Damvix (85), aux alentours de 12h30. Les propriétaires des mobylettes viendront de Bretagne, de l'Indre, de la Touraine, de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. « *En cette période particulièrement anxiogène, nous souhaiterons apporter un peu de gaieté au travers de notre événement rassembleur* », conclut Richard Ségeat.

Renseignements au 06.07.37.63.95.

RETOUR EN IMAGES



L'American country days, organisé par la section country du Comité des fêtes de Surgères, samedi 22 et dimanche 23 août, a de nouveau rassemblé les amoureux de la musique et de la danse country au Castel-Park. Durant ces deux jours, ils ont pu danser et écouter les concerts de deux groupes de country - © *Odette Huet (CLP)*



Pour la deuxième année, la commission animations de la municipalité de Saint-Pierre-la-Noue a organisé des soirées guinguette. Samedi 25 juillet, au Pré-Bègue, et vendredi 21 août, à Péré, près de 500 convives se sont rassemblés autour de food-trucks et de musique avec LadyStef et Les Bakers - © *Odette Huet (CLP)*



Depuis 2023, Mathilde est portraitiste de France, diplôme décerné par la Fédération française de la photographie et des métiers de l'image - © *Mathilde Parquet*

Photographe du grand âge et du bien vieillir, l'Echillaisienne Photilde combat les clichés

Mathilde Parquet a, courant août, installé son studio photo à l'Ehpad La Roseraie. Une soixantaine de résidents a pris la pose, parfois accompagnée de leur famille.

ROCHEFORT

Le 11 août dernier, Mathilde Parquet alias Photilde - contraction de photo et de Mathilde - a installé son studio photo au sein de l'Ehpad La Roseraie (71 résidents). Durant une journée, elle a réalisé des portraits et photos de famille de 59 résidents dans le cadre d'un projet lié à la prévention de la perte d'autonomie. « *Le but était de booster leur estime d'eux-mêmes et de créer des liens, soit en proposant aux familles de se joindre aux séances, soit en participant au vernissage prévu jeudi 8 octobre durant la Semaine bleue*, détaille cette photographe originaire d'Echillais qui vit désormais en Savoie. *Les photos deviendront alors un support d'échanges et de discussions avec les commentaires des uns et des autres* ». Des résidents n'ont pas participé. « *Comme à tout âge, certains ont horreur des photos* », glisse cette portraitiste de France passée par le lycée Merleau-Ponty (ES).

4 générations sur une même photo

Prendre en photo le grand âge, c'est aussi faire preuve de psychologie. « *Certains me disaient : comment voulez-vous que je souris, je n'ai plus de dents !* » La parade : « *les faire sourire avec les yeux.* » Une quinzaine de résidents était, pour l'occasion, accompagnée de leur famille. « *J'ai eu jusqu'à quatre générations sur la même photo*, confie Mathilde. *La doyenne était une centenaire.* » Tout est parti d'un appel à projet sélectionné et financé par la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Charente-Maritime. Le projet de l'Ehpad a bénéficié d'une aide de 2.000 euros. « *L'objectif est de montrer qu'il y a beaucoup de vie et de partage*, insiste Claire Dupuy, la directrice de cet établissement privé autonome. *Ce n'est pas juste de la dépendance. Il y a une vie à l'extérieur* ».

La Roseraie propose aux résidents de faire partie de comités par affinités. Ainsi trouve-t-on un comité « accueil » qui a, par exemple, créé des cartes de bienvenue à destination des nouveaux résidents tandis que le comité « décoration », lui, a embelli les espaces communs. « *Ils peuvent donner leur avis*, note la directrice. *C'est nous qui travaillons sur leur lieu de vie et non eux qui résident sur notre lieu de travail.* »



Mathilde Parquet en compagnie de Marie-Jo, sa grand-mère, qui a été l'une de ses inspirations - © *Mathilde Parquet*

"Pas que des rides"

À 34 ans, Photilde a la particularité de s'être spécialisée, depuis cinq ans, dans la prise de photos liée au grand âge. Son objectif, apporter un autre regard sur les personnes âgées en se déplaçant dans toute la France. « *Ce n'est pas que des rides et des portraits en noir et blanc* », ajoute celle qui avait réalisé, il y a deux ans, un projet sur les proches aidants d'Echillais. Mathilde a d'abord connu un parcours universitaire la destinant à être enseignante-chercheuse : prépa littéraire hypokhâgne khâgne à Paris puis Master de géographie à l'École normale supérieure de Lyon. Avant d'être conductrice de travaux durant cinq ans. « *C'est vrai que nous sommes plus habitués à des photographes spécialisés dans les bébés, la grossesse et les mariages*, s'amuse-t-elle. *La société ne veut pas tellement voir la vieillesse ou les personnes âgées. Il faudrait vieillir tout en restant jeune.* »

Le déclic grâce à un livre

Elle poursuit : « *Je n'ai jamais eu l'impression d'avoir le bon âge au bon moment. Cette question m'a toujours travaillée. Mon papa, fils unique, s'est aussi occupé de ses parents vieillissants. Pour lui, la vieillesse était un naufrage ce qui n'est guère réjouissant. J'ai décidé de me faire ma propre idée en côtoyant plus de personnes âgées autres que mes propres grands-parents. […] Mes grands-mères Paulette et Marie-Jo m'ont aussi beaucoup inspirée. Or, on ne pouvait les mettre dans la même catégorie »mamie« seulement parce qu'elles avaient en commun la même décennie de naissance.* » C'est en lisant le livre *La tyrannie du bien vieillir* qu'elle a eu le déclic. « *Je me suis dit que je pouvais faire quelque chose avec mes compétences en photo et mon intérêt pour ce thème* », conclut Mathilde.

Damien Carboni

▸▸ photilde.com

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **ET SI VOTRE SOLUTION ÉTAIT ICI ?.** Emploi, formation, alternance, 35 structures seront présentes pour vous permettre de trouver votre prochaine activité et la démarrer rapidement, lundi 14 septembre de 14h à 16h30 au palais des congrès de Rochefort. Entrée libre, ouverte à tous.

■ **FORUMS DES ASSOCIATIONS.** *Breuil-Magné* samedi 5 septembre de 14h à 18h à la salle culturelle. *Échillais* samedi 5 septembre de 10h à 17h sur la place d'Uettingen, derrière la mairie. *Rochefort* samedi 5 septembre de 10h à 17h30 sur la place Colbert. *Saint-Agnant* samedi 5 septembre de 15h à 18h sur la place de Verdun. *Saint-Laurent-de-la-Prée* samedi 5 septembre de 10h à 12h à la salle polyvalente. *Soubise* samedi 5 septembre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h au gymnase du stade Penon. *Tonnay-Charente* samedi 5 septembre de 10h à 17h sur les quais.

ROCHEFORT

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé fera étape les mardi 1er et jeudi 10 septembre de 13h30 à 17h aux Restos du cœur (5 rue Cavelier de la Salle). Renseignement sur Sante.En.Mouvement@ght-atlantique17.fr

TONNAY-CHARENTE

■ **DON DE SANG.** Collecte lundi 31 août de 15h à 19h au complexe municipal. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

ST-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

■ **SERVICES PUBLICS.** Changement d'horaires de la mairie et de l'agence postale vendredi 28 août. Ouvertes de 8h45 à 12h et de 14h30 à 17h.

MARENNES

■ **BRADERIE.** Le diaconat organise un déstockage jeudi 3 septembre de 10h à 17h30 au temple (à côté de la Poste). À l'entrée, on vous remet un sac de 30 litres, vous le remplissez de ce que vous voulez (linge de maison, habits d'été hommes, femmes et enfants, chaussures). Participation 5 € le sac. Paiement uniquement en espèces ou chèque.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **YONAH VIALLE**
07 68 19 59 02 - ylvose@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Cet entrepreneur tonnacquois mise sur le teff, une céréale éthiopienne cultivée avec très peu d'eau

TONNAY-CHARENTE

Sans gluten, cette farine originaire des hauts plateaux d'Éthiopie est commercialisée par Biruk Békélé depuis les bords de Charente. Une histoire familiale qui pourrait constituer l'une des pistes aux problématiques agro-environnementales actuelles.



Biruk Békélé assure lui-même la promotion de ses produits à base de teff, ici des pâtes, dans les grandes surfaces de la région - © Jean-Guy Vizet (CLP)

Le teff (*Eragrostis pilosa*) est l'une des premières espèces de plantes domestiquées, vraisemblablement entre 4.000 et 1.000 avant notre ère. Cette céréale est également connue sous le nom de « culture d'urgence » pour sa résistance aux températures élevées. Sources de protéines, de glucides, de calcium, de fer, de magnésium et de fibres, elle est aussi dépourvue de gluten, autre avantage non négligeable. Elle convient parfaitement aux végétariens et aux intolérants au lactose.

1re culture en Éthiopie

Elle est cultivée principalement sur les hauts plateaux éthiopiens, entre 1.800 m et 2.100 m d'altitude. C'est la première culture du pays après le café et elle sert de nourriture de base aux habitants du deuxième pays le plus peuplé d'Afrique. Produite sur des parcelles individuelles, chacun amenait une part de sa récolte à la minoterie du coin pour la consommation familiale, le reste étant destiné à la revente. Tels sont les souvenirs du jeune Biruk Békélé qui la commercialise, aujourd'hui, dans l'ouest de la France, notamment en Charente-Maritime.

Avant de rejoindre sa famille en France, en 2005, à l'âge de 10 ans, le jeune Biruk a d'abord passé ses premières années aux côtés de sa grand-mère. Celle-ci avait un petit restaurant et un petit souk en Éthiopie. Elle y vendait justement des galettes au teff, plat traditionnel du pays.

Auparavant, son père Lionel effectuait son service militaire à Djibouti. Là-bas, il a rencontré Tsehay, une jeune éthiopienne. Un mariage et trois enfants plus tard - Biruk (prononcé « Brouk ») et Adamé les garçons, Hewan, leur soeur - le reste de la famille retourne en France en 2000, à Nancy, ville dont est originaire Lionel. Arrivé à Tonnay-Charente à la suite d'une mutation, son père y est devenu commercial en chaudière à bois, tandis que sa mère Tsehay, elle, est employée dans une école de la ville.

> *« J'ai pris cinq à sept ans de réflexion »*

Avant de se lancer, Biruk a d'abord suivi une licence à l'IAE de La Rochelle avec l'idée de construire un projet professionnel comme un pont entre ses deux cultures. Sous l'impulsion de son père, il se tourne alors naturellement vers le teff. Une céréale qui représente si bien l'Éthiopie de son enfance mais qui peut répondre aussi aux exigences alimentaires actuelles. « *J'ai toujours eu cette ambition : essayer de bâtir quelque chose entre mes cultures franco-éthiopienne. Pour bâtir mon projet, j'ai peut-être pris cinq à sept ans de réflexion avant de lancer l'entreprise* », explique l'entrepreneur.

Lors de sa 2e année de faculté, Biruk a réalisé une étude de marché, en intégrant le sans gluten, accompagné par l'un de ses professeurs, lui-même entrepreneur. Après la soutenance, il a présenté son dossier aux banques. Biruk a alors créé sa société BHA (Bekele Hube Adama).

Aujourd'hui, la production de teff est structurée en coopératives agricoles sur des parcelles plus importantes pour répondre à l'augmentation de la consommation intérieure (100 millions d'habitants) et à l'exportation vers la Chine, pays ayant une présence importante en Éthiopie. La farine de teff sert à la confection de l'ingera, sorte de galette accompagnant les plats en sauces, et à la t'ella (bière locale).

Conditionnement à Lussant

Atout mis en avant et qui prend une résonance particulière cet été, la culture du teff ne nécessite que très peu d'eau. Elle s'adapte aux terres arides ou aux fortes périodes d'ensoleillement. La céréale devant sécher sur sa tige entre trois semaines et un mois. Le climat charentais conviendrait donc parfaitement à ce type de culture. Biruk ne désespère d'ailleurs pas de convaincre un agriculteur local de la produire.

Pour l'instant, le teff, qui a un goût de noisette, vient de pays européens et le conditionnement est effectué à Lussant. Le teff se présente sous forme de farine, de préparations pour desserts (brownies, cookies, financiers) et de pâtes alimentaires. Il est diffusé dans les grandes surfaces de la région (Rochefort, Surgères, etc.) et dans la boutique en ligne.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Site internet : bekele-ha.fr

Le Musical Rochefort Club recherche de futurs talents pour sa première

ROCHEFORT

L'association créée en avril 2024 ne peut jouer sa première comédie musicale en raison de départs au sein de la troupe. Elle lance donc un appel et compte aussi sur le forum des associations, le 5 septembre, pour se faire connaître.



Le Musical Rochefort Club se produit en public en format court pour susciter des vocations - © Archives L'Hebdo 17

Le premier opus du Musical Rochefort Club est prêt. Il retrace, en musique, l'histoire de ce groupe de rochefortaises animée par la passion de la comédie musicale (lire notre édition du 25 décembre 2025). Mais la vie d'une association est ainsi faite que des départs dans la troupe retardent la première représentation prévue cet automne.

Le club lance donc un appel à candidatures pour plusieurs rôles à pourvoir. Des chanteuses et des chanteurs évidemment, mais également des bénévoles de l'ombre comme des costumiers, des décorateurs et tout ce qui fait qu'une représentation se passe bien en coulisses. « *Le but est de continuer à recruter pour faire grandir la troupe. L'idée serait de monter à 20-25 personnes, pour un spectacle à la hauteur de nos ambitions* », précise Marion Gombaud, l'une des initiatrices du projet.

Le Musical Rochefort Club donne aussi rendez-vous au prochain forum des associations place Colbert, samedi 5 septembre. Ce sera aussi l'occasion de présenter les projets comme la création d'une section ado : le MRC Kids. « *Il ne faut pas forcément avoir une importante technique vocale, mais chanter juste et être prêt à apprendre* », précise Marion. Dans les tuyaux également, la deuxième comédie musicale, en écriture actuellement, qui portera sur une partie de l'histoire rochefortaise. Son titre provisoire et évocateur sera *Rue des Mousses*.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Contact : Musical Rochefort Club (Facebook et Instagram)

Rochefort : Les Demoiselles, stars incontournables des photographes



Originaires de Cologne, Suzanne et Florian ont fait une halte à Rochefort en empruntant la Vélodyssée - © Jean-Guy Vizet (CLP)

Les plus belles représentantes de la ville, selon de nombreux touristes, sont les sculptures monumentales de l'artiste niortais Franck Ayroles, qui trônent place Colbert. Inaugurées le 25 juin 2022, elles sont devenues l'objet de toutes les attentions des touristes des quatre coins du pays mais aussi d'Europe. Une angevine, rendant visite à sa mère rochefortaise, explique que la tradition familiale veut désormais que l'on se prenne en photo devant *Les Demoiselles*. Un rapide comptage estival, basé sur la technique éprouvée du célèbre pifomètre - assez proche de la vérité - estime à plusieurs dizaines de milliers le nombre de prises de vues. Les quatre coins de l'hexagone sont représentés : Saint-Étienne, Obernai, Pau, Moulins, Avignon, Saint-Brieuc ou encore Marseille. Les Européens sacrifient désormais à la tradition. À l'instar de Suzanne et Florian, venus de Cologne. Eux ne connaissent pas le film mais trouvaient les sculptures représentatives de la ville. Autres pays dans ce florilège photographique : la Suisse, la Belgique, l'Italie, la Suède, la Croatie et même l'Australie. À chaque fois, c'est un peu Rochefort qui voyage à travers le monde.



François Tissier devant le tout premier modèle d'Iziboat, sur la plage sud de Rivedoux-Plage - © *Clément Vidal*

Iziboat, ce catamaran facile à manœuvrer qui veut conquérir le marché des hôtels de bord de mer

La société Ecosy Boating cherche à lever 400.000 euros pour lancer l'industrialisation de son bateau. Les petits voiliers seront ensuite loués à des hôtels sous les tropiques.

LA ROCHELLE / ÎLE DE RÉ

Quatre-cents mille euros : c'est la somme qu'il manque à François Tissier pour lancer la fabrication en série de l'Iziboat (*), un petit catamaran qu'il a conçu pour les gens qui ne savent pas naviguer. Avec son associé Tristan Robert, cet entrepreneur a donc décidé, il y a quelques semaines, d'ouvrir le capital de sa société Ecosy Boating, basée à La Rochelle. Cette somme devrait également permettre d'accélérer le déploiement commercial de l'Iziboat à l'international. Les deux hommes visent les groupes hôteliers à fort potentiel, des Caraïbes à l'océan Indien, en passant par la mer Méditerranée. Deux raisons à cela : « *Ces hôtels bénéficient d'une saison de 200 jours par an en moyenne, alors qu'ici (sur l'île de Ré, N.D.L.R.), c'est 60 jours*, explique François Tissier. *L'autre raison, c'est que ces établissements disposent de plages privées très longues, avec des milliers de clients « captifs ».* »



L'Iziboat se monte et se démonte très facilement - © *ECOSY Boating*

4.500
hôtels identifiés

Le marché potentiel est colossal. En fonction de critères « *très poussés* », François Tissier et Tristan Robert ont sélectionné quelque 4.500 hôtels « *beach front* » à travers le monde, et sont pour l'heure entrés en contact avec un peu plus de 400 d'entre eux. Autant d'établissements auxquels ils espèrent louer leurs catamarans : « *Le bateau est aussi bien conçu pour l'hôtelier qui le met à disposition de ses clients,* que pour le vacancier qui veut simplement naviguer », plaide François Tissier. Tout « *un écosystème* » a donc été imaginé : pour l'hôtelier, un tutoriel et une boîte renfermant les éventuelles pièces à changer ; pour le vacancier, une vidéo adaptée. « *La vidéo, c'est le brief. Elle représente 90 % de l'apprentissage*, assure l'entrepreneur rétais. *Les 10 % restants concernent le plan d'eau. Comme les pistes de ski, chaque plan d'eau est différent, et les règles de sécurité évoluent en fonction.* »

L'Iziboat est le fruit de plus de 10 années de recherche et développement, qui ont abouti à 14 innovations majeures. Objectif : rendre la voile accessible « *à 99 % des clients* » de ces hôtels de bord de mer. Constitué de 390 pièces - un record -, ce catamaran se pilote au joystick : un coup de joystick à gauche, l'Iziboat vire à gauche ; un coup de joystick à droite, il vire à droite. Rien de plus facile à comprendre. Pas besoin non plus de régler la grand-voile, elle est déjà bordée. « *En cas de coup de vent, la voile peut être réduite par deux en trois secondes* », note son concepteur. Le bateau est conçu pour naviguer de 0 à 15 nœuds, avec des rafales à 20 nœuds (au-delà, son utilisation est proscrite). « *Dans ces conditions, il ne se retournera pas* », certifie François Tissier. Autre avantage de ce petit voilier d'à peine cinq mètres de long, les safrans se relèvent automatiquement s'ils touchent le fond ou rencontrent un rocher. « *Un débutant n'a donc qu'à s'occuper du joystick et du génois (la voile de devant, N.D.L.R.)* », résume le Rétais.

> *« C'est vraiment très sympa !"*

Ce que nous confirme Anna, qui a testé l'Iziboat au large de Rivedoux-Plage : « *C'est vraiment très sympa !*, confie la jeune femme. *Même si ça manquait un peu de vent au début…* » Comme Anna, plus de 2.800 personnes, pour la plupart étrangères au monde de la voile, ont déjà navigué sur ce petit catamaran rochelais. Notamment sur la plage de Gros-Jonc, lors des deux dernières saisons estivales. Les retours des clients ont permis à François Tissier et Tristan Robert de perfectionner leur voilier. Dès que les deux associés auront réuni la somme de 400.000 euros, ils pourront donc lancer l'industrialisation. « *On a déjà des fournisseurs*, souligne le premier. *On a des conventions avec trois usines en France, une sur le composite, une sur les voiles et une autre sur la mécanique et l'accastillage.* » Une fois les bateaux fabriqués, ils seront acheminés sur leur lieu d'utilisation.

Avec ses « *pré-séries* », la société Ecosy Boating est déjà implantée plusieurs pays européens (France, Belgique, Suisse, Italie…). « *Maintenant, on rentre sur le marché international en commençant par l'île Maurice* », note François Tissier qui espère, grâce aux hôtels de cette île de l'océan Indien, réaliser l'équivalent de deux ans de chiffre d'affaires. L'entrepreneur l'assure par ailleurs, le coût de la location d'un Iziboat - 7.500 euros par an sur quatre ans - peut être amorti en quatre mois par les établissements. « *Dans ce contrat, tout est compris*, souligne le chef d'entreprise. […] *Au bout de quatre ans, on récupère le bateau et, plutôt que de le recycler, on le retire, on le rapatrie et on le reconditionne.* » François Tissier espère que son entreprise deviendra rentable en 2028.

Clément Vidal

(*) « *Easy boat* » **signifie** « *le bateau facile* » **en anglais.**

EN BREF

AGGLO LA ROCHELLE

■ **FORUMS DES ASSOCIATIONS.** *Angoulins* dimanche 6 septembre de 10h à 17h dans le parc municipal. *Aytré* samedi 5 septembre de 10h à 17h dans le parc Jean Macé. *Croix-Chapeau* samedi 12 septembre de 11h à 22h. *La Jarne* samedi 5 septembre de 15h à 18h au gymnase des Quatre Chevaliers. *La Jarrie* dimanche 6 septembre de 14h à 17h30 sur la place de la mairie. *La Rochelle* samedi 5 septembre de 10h à 18h sur l'avenue Michel Crépeau. *Marsilly* samedi 5 septembre de 10h à 17h à la salle Simenon. *Nieul-sur-Mer* dimanche 30 août de 10h à 17h à la maison des associations (repli à l'espace Michel Crépeau en cas de pluie). *St-Rogatien* samedi 5 septembre de 9h30 à 13h au complexe du gymnase. *St-Vivien* vendredi 4 septembre de 16h30 à 20h à la salle polyvalente. *St-Xandre* samedi 5 septembre de 14h à 18h à l'Agora. *Thairé* samedi 5 septembre à 15h sur la place de l'église.

ANGOULINS-SUR-MER

■ **DON DE SANG.** Collecte vendredi 4 septembre de 15h30 à 19h à la salle Europe. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

ESNANDES

■ **FIBRE.** Un conseiller Orange tiendra une permanence jeudi 27 août de 10h30 à 13h et de 14h à 17h30, place Thorens Glières.

NIEUL-SUR-MER

■ **DÉSTOCKAGE MUNICIPAL.** Dimanche 30 août de 10h à 17h à la maison des associations, sur réservation du matériel sur urlz.fr/vgfh

SALLES-SUR-MER

■ **L'ANGE BLEU DU 17.** L'association, qui aide les familles et les parents d'enfants avec un trouble du spectre de l'autisme, organise un pique-nique partagé ouvert à tous samedi 29 août à 19h dans le parc municipal. Renseignement au 07.76.97.95.96.

VÉRINES

■ **ÉCOLE.** Visite des espaces rénovés et des parties encore en chantier (fin prévue pour les vacances de la Toussaint), samedi 29 août à 17h.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Vingt ans de vente directe et dix ans de bio pour la ferme des Coutures



Laëtitia et Bruno Bonnin ont repris cette exploitation familiale en 2004 - © *Dominique Gougat (CLP)*

THAIRÉ

Samedi 29 août, de 10 heures à 17 heures, l'exploitation ouvrira ses portes pour une journée ponctuée de visites, de rencontres avec des producteurs locaux et la présence d'un invité de marque.

Il y a tout juste vingt ans, Bruno et Laëtitia Bonnin mettaient en place un système de commercialisation de vente directe à la ferme sur la commune, après avoir repris l'exploitation des parents de Bruno en 2004. Le couple d'agriculteurs réoriente alors sa production bovine laitière, et se constitue un cheptel de vaches limousines allaitantes, avec pour objectif de produire une viande de qualité.

Cette production leur permet de créer et alimenter leur réseau en circuit cours. Dès mai 2016, ils s'engagent dans une démarche de conversion vers le bio pour l'ensemble de leur domaine. L'exploitation est certifiée Agriculture biologique depuis mai 2018. Dans le même temps, la ferme s'agrandit avec un élevage de 80 cochons nourris sur paille avec un enclos à l'extérieur.

La ferme des Coutures fête donc un double anniversaire, 20 ans de vente directe et 10 ans de vente en produits bio. « *Au départ, la mère de Bruno gérait la vente directe, maintenant je m'en occupe* », explique Laëtitia. « *Nous commercialisons uniquement les animaux élevés à la ferme et cela correspond à l'année à une centaine de cochons, une douzaine de vaches et une quinzaine de veaux*, ajoute Bruno. L*es clients pensent souvent que nous vendons nos produits uniquement en grosses quantités, mais en fait, notre offre va de la boîte de pâté au cochon entier. Nos produits sont à commander sur notre site internet et à retirer à la ferme* », ajoute l'exploitant.

Jean-Marie de *L'Amour est dans le pré* au déjeuner

Parmi les animations du 29 août, deux visites de la ferme seront programmées à 11 heures et 15 heures. Des exposants locaux présenteront leurs productions.« *Nous aurons également un invité médiatique lors du déjeuner*, annonce Laëtitia. *En effet, Jean-Marie alias »Ferrayou« de l'émission L'amour est dans le pré de M6, sera parmi nous* ».

Dominique Gougat

Aytré : des modifications apportées à la restauration scolaire



L'école Petite Couture dans le quartier Pierre-Loti - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Aytré compte 700 élèves dont 95 % sont inscrits à la cantine. La nouvelle majorité aytrésienne n'a pas attendu pour s'emparer de la question de la restauration scolaire, dont l'axe fort est un retour à la préparation des repas sur place. « *La vraie question est de savoir ce que nous voulons pour nos enfants et la réponse nous semble évidente. L'école doit produire des repas de qualité* », indique l'adjoint à l'éducation Olivier Calix.

Depuis 2024, la restauration scolaire des établissements aytrésiens est assurée par la cuisine centrale de Rochefort Océan, qui prépare et livre quotidiennement les repas. Le groupe scolaire Petite Couture avait été le premier concerné, suivi des écoles Jules-Ferry puis La Courbe.

À l'occasion de la rentrée scolaire, l'équipe d'Hélène Rata a annoncé que les repas de l'école maternelle des Cèdres seront désormais gérés par la municipalité.

Pour le reste des établissements, la Ville attendra la fin de son contrat avec la cuisine centrale de Rochefort Océan, le 31 décembre 2026, pour lancer un nouveau marché afin d'accompagner le retour progressif de l'ensemble des écoles à une préparation des repas en interne.

En attendant cette évolution, la Ville travaille avec le prestataire actuel afin d'améliorer la composition des repas proposés aux élèves.

Dès cette rentrée, chaque repas comprendra systématiquement une entrée. Un fromage sera proposé lorsque cela sera nécessaire pour garantir l'équilibre nutritionnel du menu. Une alternative aux repas sans viande sera mise en place après les vacances de la Toussaint.

La fête de l'agriculture paysanne célèbre son 20e anniversaire

SAINT-XANDRE

Le 30 août, la Confédération paysanne de la Charente-Maritime organise à nouveau l'événement à la ferme de Candé.

Présente depuis 2006, la fête paysanne, qui a lieu chaque année entre le 15 août et le 15 septembre, est devenue un événement important dans le paysage des manifestations agricoles de la Charente-Maritime.



La ferme de Candé accueillera de nouveau la fête de l'agriculture paysanne - © *Yannick Picard (CLP)*

> *« C'est une ferme à taille humaine »*

Pour la seconde année consécutive, elle se tiendra dimanche 30 août de 10 heures à 18 heures dans la ferme de Catherine et Sébastien Babin. « *C'est une ferme à taille humaine* », précise Noel Michot, le porte-parole de la Confédération paysanne 17. Même si l'heure est à la morosité pour le monde agricole, au regard de la sécheresse, pas question de baisser les bras pour Catherine Babin, 5e génération à exploiter la ferme de Candé : « *Personne ne doit rester sur le bord de la route* ».

Alors, ce 30 août, il sera question de l'eau et du plan alimentaire du territoire (PAT) de l'Agglo Rochelaise, mais surtout de la mise en valeur de produits locaux respectueux de l'environnement. Une manifestation gratuite et inclusive autour d'un marché d'une trentaine de producteurs et d'artisans locaux, suivi d'un grand repas paysan (12 euros), auquel avaient pris part 200 convives l'année passée. Une table ronde sur la souveraineté alimentaire aura lieu à 15 heures, animée par différents intervenants suivis d'un échange avec le public. Des ateliers pour les enfants et un concert sont également au programme.

Yannick Picard (CLP)

LA ROCHELLE ENCHÈRES
N° 95-2017
Marie-Charlotte LAGRANGE
Commissaire-priseur
174 rue Émile Normandin - 17000 La Rochelle
JOURNÉE D'EXPERTISES GRATUITES
Sans rendez-vous
Mercredi 2 septembre - 10h à 13h et 14h à 17h
VOUS DÉTENEZ PEUT-ÊTRE UN TRÉSOR, DÉCOUVREZ SA VALEUR EN COMPAGNIE DE NOS EXPERTS
Bijoux, numismatique, argenterie, mode, mobilier, objets d'art et autres trésors
ÉVÈNEMENTS À VENIR
• Mercredi 16 septembre : Vente Trésors de Greniers
• En préparation : Vente de timbres & cartes postales
Vente bijoux, montres, numismatique & mode
Vente art de la table & objets d'art
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR INTERENCHERES
WWW.INTERENCHERES.COM/17007
Pour inclure des lots dans nos prochaines ventes ou pour tout renseignement : 09 83 87 15 35 - www.larochelle-encheres.fr
Drouot Live

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
ARTISANS
Vous désirez faire connaître votre activité ?
CONTACTEZ FRANCK
05 16 19 43 06 | 06 98 32 09 43
f.delapierre@lhebdo17.com



La mairie de Marans souhaite être autonome sur le déplacement solidaire d'ici un an - © *Yannick Picard (CLP)*

La Ville devient partenaire d'une association vendéenne pour faciliter la mobilité

Actif depuis bientôt dix ans, Déplacements solidaires de l'Île-d'Elle met en relation des personnes ayant besoin de se déplacer avec des chauffeurs bénévoles.

MARANS

Malgré les moyens déjà existants, la mobilité demeure le talon d'Achille de la communauté de communes Aunis Atlantique. Réseau d'auto-stop, navette communautaire, bus, ou encore aires de covoiturage, n'ont pas réussi à résoudre le problème, encore plus pour les seniors. Une carence qu'avait clairement identifiée le nouveau maire de Marans, Laurent Galliot lors de la campagne des élections municipales de mars dernier. L'élu et son équipe se sont donc tournés vers la Vendée où une solution existe depuis de nombreuses années : le déplacement solidaire.

Ainsi, un partenariat a été noué pour une année avec l'association Déplacements solidaires de l'Île d'Elle en Vendée. « *L'idée c'est que nous puissions devenir autonomes, et peut-être même à l'échelle communautaire. D'autres communes d'Aunis Atlantique doivent avoir le même besoin que nous. Si ça marche en Vendée, alors pourquoi pas chez nous* », affirme Laurent Galliot.

> ***« Ce partenariat représente une alternative »***

Comme ses prédécesseurs, le maire croit toujours au retour du ferroviaire à Marans.« *Nous avons un problème avec la gare, et nous ne sommes pas bien desservis au niveau des bus. Ce partenariat avec l'association déplacements solidaires de l'Île-d'Elle représente une alternative* », assure-t-il. Lancé il y a quelques semaines, le déplacement solidaire à Marans compte déjà deux chauffeurs bénévoles. Ils seront épaulés par ceux de l'Île-d'Elle. « *Nous avons une petite dizaine de personnes qui se sont inscrites* », explique Michèle Moinard, la référente locale.



Pour le maire de Marans ce nouveau service proposé à la population ne viendra pas se substituer à la réouverture espérée de la gare - © *Yannick Picard (CLP)*

10 euros d'adhésion annuelle

Pour bénéficier de ce nouveau service, le montant de la cotisation annuelle à l'association est de 10 euros. « *Cela sert en grande partie à régler l'assurance* », poursuit-elle. La personne transportée devra également défrayer le chauffeur à hauteur de 4 euros pour les 10 premiers kilomètres et de 50 centimes pour chaque kilomètre supplémentaire parcouru.

Les transports se font uniquement dans un rayon de 50 kilomètres. Le public ciblé est essentiellement celui des seniors en rupture de mobilité. « *C'est du transport à la carte, pour aller à un rendez-vous médical chez un spécialiste à La Rochelle, ou juste pour accompagner la personne faire ses courses, ou bien pour des visites de courtoisie. S'il faut attendre une heure, le chauffeur attend une heure. Il peut aussi déposer la personne le matin et la récupérer le soir. Nous progressons doucement mais sûrement* », précise Michèle Moinard.

150 chauffeurs bénévoles

Du côté de la Vendée, le concept fonctionne très bien. « *Il a été initié dans le Maine-et-Loire. La région Pays de Loire est le territoire où il fonctionne le mieux* », explique Bernard Charrier le président de l'association Déplacements solidaires de l'Île-d'Elle. Celle-ci fêtera ses 10 ans d'existence en 2027. L'association vendéenne, qui ne perçoit aucune subvention, compte 1.750 adhérents en 2026, 150 chauffeurs bénévoles et un référent sur chacune des 42 communes que compte la CdC Sud Vendée littoral. « *En 2025 les chauffeurs ont assuré plus de 3.000 transports vers des spécialistes médicaux et notamment sur La Rochelle. Lorsqu'ils y vont, ils traversent forcément la ville de Marans* », explique le président de l'association vendéenne.

Une initiative qui pourrait donc rapidement porter ses fruits sur le territoire, même si l'antenne marandaise recherche encore des chauffeurs pour proposer davantage de déplacements.

Yannick Picard (CLP)

Contact Michèle Moinard : 06.76.54.25.32

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

FORUM DES ASSOCIATIONS. Samedi 5 septembre de 10h à 17h aux gymnases de Courçon-d'Aunis avec la participation de plus de 70 associations du territoire Aunis Atlantique. Renseignement au 05.46.68.92.93.

CAFÉ DES AIDANTS. Rendez-vous autour du thème *Être aidant : ça signifie quoi ?* mercredi 2 septembre de 14h30 à 16h à La Nouvelle Laiterie de Saint-Jean-de-Liversay. Gratuit. Renseignement au 05.46.68.76.80.

MA COMMUNE, MA SANTÉ. Vous habitez ou travaillez en Aunis Atlantique ? Le CIAS vous propose une complémentaire santé à prix attractif. En septembre, permanence de 9h à 12h dans les mairies à *Benon* mardi 1er, *Andilly-les-Marais* mercredi 2, *Saint-Jean-de-Liversay* jeudi 3 (à la Nouvelle Laiterie), *Nuaillé-d'Aunis* lundi 7, *La Ronde* mardi 8, *Saint-Ouen-d'Aunis* mercredi 9 et *Marans* jeudi 10 (à la Caale). Prenez rendez-vous au 05.46.68.76.80 ou par mail sur cias@aunisatlantique.fr

MARANS

DON DE SANG. Une collecte est organisée par l'Établissement Français du Sang mardi 1er septembre de 15h à 19h à la salle polyvalente. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

TRAVAUX. Reprise des joints de pavage à l'intersection des rues Neuve et Gambetta dès lundi 31 août pour une durée de 4 semaines. Rue Neuve : circulation interdite entre le quai Clémenceau et la rue Gambetta et entre les rues de la Poste et Gambetta. Rue Gambetta : circulation interdite entre les rues d'Aligre et Neuve, déviation par la rue des Moulins.

BENON

CIRCULATION. En raison de la pose de compteurs et de branchements au réseau électrique, la circulation sera alternée du lundi 31 août au mardi 29 septembre rue de Quincampoix.

SAINT-OUEN-D'AUNIS

FORUM DES ASSOCIATIONS. Dimanche 30 août de 8h à 12h sur la place de la Libération, en même temps que le marché hebdomadaire.

CORRESPONDANTS

YANNICK PICARD
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

DANIEL PRIEZ
Tél. 06 26 18 93 00 - daniel.priez@wanadoo.fr
Courçon-d'Aunis et alentours

DANIELLE DRIOU
d.driou@free.fr
La Ronde, Taugon et alentours

LA RÉDACTION
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis atlantique



Après des années entre Paris, New York et les Caraïbes, Xavier Richardeau a opéré un retour aux sources, à Saint-Jean-d'Angély, en créant Le Jardin d'Ô en compagnie de Laurent Brand et Césarina Benjamin - © *P.M.*

Xavier Richardeau, du jazz de New York aux rythmes du monde sur les bords du plan d'eau

De Paris à New York en passant par les Caraïbes, Xavier Richardeau a construit une carrière internationale avant de revenir, près de 40 ans plus tard, dans sa ville natale.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Il y a parfois des chemins qui semblent écrits d'avance. Celui de Xavier Richardeau aurait dû passer par les champs et la ferme familiale. Né en 1965 à Saint-Jean-d'Angély, enfant unique, il grandit dans un univers agricole. Week-ends et vacances sont consacrés à l'exploitation : élevage, céréales, vignes… « *Tout à la main ou presque* », se souvient-il.

Mais Xavier a une autre passion. Il a de l'oreille, des facilités pour le solfège et une envie irrépressible de musique. Chaque mercredi, il rejoint le conservatoire de Rochefort, où il apprend la clarinette, « *la seule classe où il restait de la place* ». Pour son père, cette pratique musicale n'est qu'une fantaisie d'adolescent. De 1980 à 1982, il suit donc une formation au lycée agricole de Saintes et obtient un brevet professionnel agricole. Mais à 17 ans, il veut faire de la musique son métier.

> *“La basse m'a permis de payer mes études musicales à Paris”*

Le compromis sera musical. Xavier travaille à la ferme mais joue le week-end. Bassiste dans l'orchestre de José Cando, il sillonne les stations du littoral, de Nantes à Biarritz. Valses, musettes, tangos et quelques standards de jazz dixieland constituent son école de la scène. La semaine, il monte à Paris pour poursuivre ses études dans les conservatoires des X^{e} et XV^{e} arrondissements. Le jeudi, retour en Charente-Maritime pour jouer jusqu'au samedi soir. « *La basse m'a permis de payer mes études musicales à Paris* », résume-t-il.

En 1988, à 23 ans, Xavier Richardeau s'installe dans la capitale. Il étudie le saxophone classique, puis se tourne vers le jazz et choisit progressivement le baryton, dont il deviendra l'un des spécialistes. Il accompagne des accordéonistes comme Aimable ou Jo Privat, participe à des émissions de télévision et à des séances d'enregistrement. En 1995, une bourse lui permet de partir à New York, où il représente une nouvelle génération de jazzmen français. À la même période, il rejoint l'orchestre de Dee Dee Bridgewater. Après quatre années aux États-Unis, il revient en France et devient, de 2001 à 2006, directeur musical du Jazz Affair', qui se produit chaque semaine au prestigieux Duc des Lombards à Paris.

Immersion caribéenne

Son jazz s'ouvre progressivement à d'autres influences. Dès 2004, il séjourne trois à quatre mois par an dans la partie orientale de l'arc antillais et découvre les musiques de ces îles. « *En 2007, je me concentre pleinement vers ces styles et rythmes musicaux afin de m'en inspirer pour mettre en œuvre mes écritures et interprétations futures.* »

Au fil des années, il accompagne Thomas Dutronc, Manu Dibango, Christian Escoudé, David Sanborn ou de nombreux artistes caribéens, dont la compositrice et interprète guadeloupéenne Véronique Hermann Sambin.

Après 35 années d'une activité professionnelle intense, il décide en 2015 de lever le pied. « *Je n'ai pas arrêté la musique, mais j'ai décidé de prendre du recul avec ma profession de musicien professionnel, pour diverses raisons personnelles.* » L'année suivante, il s'installe en Guadeloupe et reprend le New Ti Paris, un restaurant-jazz club qui devient une adresse reconnue pour écouter jazz créole, biguine, gwoka, funk, soul ou salsa.

Cette immersion donnera naissance à *A Caribbean Thing*, son dernier projet artistique sorti en 2023, dans lequel il explore une autre facette de son univers, notamment au saxophone soprano, entouré de musiciens antillais.

Retour aux sources

Après des décennies loin de Saint-Jean-d'Angély, vient le temps du retour. « *Mes parents avançant en âge, je projette de revenir vivre auprès d'eux dans ma ville natale.* » Lorsqu'il apprend qu'un appel d'offres est lancé pour la gestion de la guinguette du plan d'eau, son projet, inspiré du New Ti Paris, prend forme et est retenu.

Xavier Richardeau s'entoure de deux associés : Laurent Brand, musicien-restaurateur rencontré en Guadeloupe, et Césarina Benjamin, sa cheffe de cuisine. « *C'est Laurent qui a conduit la création du site* », précise-t-il. Il retrouve ainsi un fonctionnement qu'il connaît bien : un lieu où l'on vient autant pour manger et boire un verre que pour écouter de la musique.

Depuis 2024, la guinguette est devenue un nouveau rendez-vous musical. Chaque week-end, la scène accueille des artistes d'horizons différents. Jazz swing et New Orleans, musique irlandaise, rythmes caribéens, blues, pop britannique, rockabilly ou chanson française : Xavier Richardeau revendique une programmation éclectique.

« Ce sont des amis, voire des frères de musique »

« *Quasiment tous les musiciens de jazz de la région sont des amis, voire des frères de musique, comme Rudy Bonin ou Thierry Bouyer, entre autres.* » Le maître des lieux ne s'interdit pas de reprendre son saxophone lorsqu'un musicien de passage monte sur scène. Après avoir joué avec de grands noms du jazz, il éprouve autant de plaisir à se produire devant le public angérien.

Au Jardin d'Ô, la chanson française occupe une place particulière. « *J'attache une importance capitale à la chanson française* », insiste-t-il. Une passion nourrie par ses années parisiennes et les rencontres faites dans les clubs de la capitale. Il connaissait notamment Claude Nougaro, Georges Moustaki ou Jacques Higelin, croisés régulièrement au Franc Pinot, sur l'île Saint-Louis.

Près de quarante ans après avoir quitté Saint-Jean-d'Angély pour vivre son rêve de musicien, Xavier Richardeau est revenu là où tout avait commencé. Sur les rives du plan d'eau de Bernouët, il a choisi de poser ses valises. Avec toujours du jazz dans les oreilles… et l'envie de le faire entendre aux autres.

Philippe Morchain (CLP)

EN BREF

VALS DE SAINTONGE

■ **FORUMS DES ASSOCIATIONS.** *Aulnay-de-Saintonge* dimanche 6 septembre de 9h à 13h à la salle municipale. *St-Hilaire-de-Villefranche* samedi 12 septembre de 10h à 17h dans le parc municipal. *St-Jean-d'Angély* samedi 5 septembre de 9h à 13h à la salle Aliénor d'Aquitaine. *Tonnay-Boutonne* dimanche 6 septembre de 9h à 13h au gymnase (lire page 14).

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **RASSEMBLEMENT SYNDICAL.** Lundi 31 août à 14h, organisé par l'Union locale de la CGT dans la cour de l'hôpital.

■ **FESTI-PCF.** La fédération de Charente-Maritime du Parti communiste français organise son festival dimanche 30 août au parc de Beaufief. Dès midi, repas et grillades seront proposés, avant un temps de débat et d'échanges autour de l'actualité. À 15h, le groupe Juste Jockey donnera un concert rock gratuit. Contact au 07.88.56.68.39 ou 07.86.30.97.98.

VOISSAY

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle jusqu'au lundi 31 août inclus. En cas d'urgence uniquement, contactez le 06.86.94.77.58 ou le 06.84.19.05.65 ou le 06.60.31.53.74.

SAINT-FÉLIX

■ **MAIRIE.** Du jeudi 27 août au mercredi 30 septembre, les horaires d'ouverture sont modifiés. Ouverte le lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

COURANT

■ **MAIRIE.** Fermée jusqu'au vendredi 4 septembre inclus, en raison de congés. En cas d'urgence uniquement, contactez le 07.80.61.89.63.

MATHA / AULNAY

■ **AIDEM.** Portes ouvertes de l'école de musique et de danse (4 place du Château à Matha), mercredi 2 septembre de 14h à 16h30. Découvrez et essayez les instruments ainsi que le breakdance. Les inscriptions auront lieu mardi 1er septembre de 17h30 à 19h30, mercredi 2 septembre de 16h30 à 19h30 et samedi 5 septembre de 10h à 12h. Contact au 06.87.21.57.59.

MATHA

■ **DON DE SANG.** Collecte mardi 1er septembre de 15h à 19h au complexe associatif. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CRESSÉ

■ **MAIRIE.** Fermeture du secrétariat jusqu'au dimanche 30 août. En cas d'urgence uniquement, contactez le 07.85.81.05.02 ou 06.16.26.03.86.

SONNAC

■ **AGENCE POSTALE.** Fermeture jusqu'au vendredi 28 août inclus.

De Château-Gaillard aux Pinarderies, la mémoire des résistants ne s'éteint pas

JUICQ ET SES ALENTOURS

La Libération approchait, mais la guerre allait encore tuer. Les 14, 15 et 16 août 1944, Château-Gaillard et les Pinarderies furent le théâtre d'une répression sanglante. 82 ans plus tard, les communes entretiennent la mémoire des victimes.



Samedi 15 août, élus, autorités locales, associations patriotiques et habitants ont rendu hommage aux martyrs d'août 1944 à l'occasion de la cérémonie du souvenir - © *Mairies & Préfecture de la Charente-Maritime*

14 août 1944. La nuit tombe sur la campagne de Juicq. À Château-Gaillard, au milieu des bois, près d'une centaine de résistants attendent. Ils sont mal armés et vulnérables, mais l'espoir est immense : depuis le Débarquement en Normandie, les Alliés progressent et la Libération semble à portée de main. Pourtant, dans quelques heures, treize de ces hommes seront morts.

Ce soir-là, vers 21 heures, quelque 200 soldats allemands présents dans le secteur de Saint-Hilaire-de-Villefranche passent à l'attaque. Les coups de feu déchirent le silence. Face à un adversaire supérieur en nombre et en armement, les maquisards comprennent qu'ils ne pourront pas tenir Château-Gaillard. Il faut décrocher.

Le piège se referme

Depuis le 8 août, Château-Gaillard sert de poste de commandement aux Forces françaises de l'intérieur. Maurice Charlatte, alias « Verdier » ou « Guy Renart », chef d'état-major départemental des FFI, y a concentré des résistants venus de plusieurs maquis, notamment les hommes de Louis-Eugène Bastard, alias « Jean Bernard ».

Le choix du site est dangereux. La position est connue des Allemands et a déjà été fouillée au début du mois. Surtout, les résistants manquent d'armes et attendent des parachutages qui ne viennent pas. À quelques dizaines de kilomètres, les troupes allemandes reculent devant l'avancée alliée, mais restent puissantes et déterminées.

Au matin du 14 août, environ 200 soldats allemands sont signalés à Saint-Hilaire-de-Villefranche. Malgré le danger, aucun repli général n'est ordonné. À la tombée du jour, les Allemands attaquent. Le combat est brutal et déséquilibré. Maurice Charlatte quitte les lieux. Louis-Eugène Bastard ordonne alors le décrochage. L'objectif n'est plus de défendre Château-Gaillard, mais de permettre au plus grand nombre de s'échapper.

Cinq hommes sont chargés de couvrir la retraite. Huit autres choisissent de rester avec eux. Treize résistants font ainsi face aux assaillants pendant que leurs camarades gagnent la campagne environnante. Grâce à leur résistance, près de 80 hommes parviennent à s'échapper. Ceux restés en arrière n'en réchapperont pas. René Diéras, Roger Lorentz, Paul Bouffard, Marcel Kermoisant, Roger Girard, Maurice Bant, Julien Beauclair, Georges Dupouy, Gaston Gobin, Christian Jalouzot, René Martineau, Louis Peyre et Hubert Poussard meurent lors des combats. Certains n'ont pas 20 ans.

Au matin, le bilan est terrible. Mais la violence ne s'arrête pas avec les derniers coups de feu. Le 15 août, Château-Gaillard est incendié et bientôt réduit à des ruines noircies. Dans les villages alentour, le drame se mesure à l'échelle des familles. Derrière les treize noms se trouvent des fils, des frères, des époux. Et tandis que la Libération se rapproche, la répression allemande se poursuit. Deux jours après l'assaut, le drame se déplace de quelques kilomètres. Aux Pinarderies, sur la commune d'Écoyeux, cinq otages sont exécutés en bordure de la route nationale 150 après avoir été torturés.

Georges Duquéroix, Henri Duverdier, Guy Cassou de Saint-Mathurin, André Grisez et Jacques Chasséneaux sont fusillés sans jugement. Le 20 août, le lieutenant André Houillot est à son tour exécuté à Dompierre-sur-Mer.

Devoir de mémoire

Samedi 15 août dernier, le silence a de nouveau remplacé les coups de feu. 82 ans après les événements, élus, autorités, porte-drapeaux, sapeurs-pompiers, gendarmes et habitants ont parcouru les lieux où s'est écrite cette histoire.

La cérémonie du souvenir a conduit les participants devant la stèle de Château-Gaillard, à Juicq, puis au monument des Pinarderies, à Écoyeux, avant de s'achever à Saint-Hilaire-de-Villefranche. Dépôts de gerbes, appel des morts et minute de silence ont rythmé ce parcours mémoriel, en présence notamment de la sous-préfète de Saint-Jean-d'Angély, du député de la circonscription et de représentants du Conseil départemental. Au bord de la départementale 230, la stèle de Château-Gaillard demeure l'un des derniers témoins visibles de cette nuit d'août 1944. Une inscription y rappelle le sacrifice des hommes tombés ici : « *À la mémoire des patriotes martyrs morts pour la France à Château-Gaillard, 14 et 15 août 1944. La patrie reconnaissante.* »

A.L.

Les associations font leur rentrée

TONNAY-BOUTONNE

Dimanche 6 septembre, le gymnase accueillera le forum des associations. Seize structures locales présenteront leurs activités, avec des démonstrations, des initiations et la possibilité de s'inscrire pour la nouvelle saison.



Dimanche 6 septembre, le monde associatif fera sa rentrée au gymnase - © *D.G.*

Dimanche 6 septembre, de 9h à 13h, le monde associatif fera sa rentrée au gymnase de Tonnay-Boutonne. Seize associations seront réunies pour présenter leurs activités et aller à la rencontre de nouveaux adhérents. Parmi les structures les plus importantes en nombre d'adhérents figurent le foyer rural, le Cinérex, le club de football de l'Aviron boutonnais ou encore le Gardon boutonnais pour la pêche. La vie locale est également animée par les associations de parents d'élèves de l'école et du collège.

Le sport sera largement représenté avec le judo, en association avec Saint-Jean-d'Angély, le karaté, Rév à Bord, qui s'adresse aux plus jeunes, ou encore le tennis de table. Le public pourra également rencontrer la bibliothèque municipale, rattachée au réseau des médiathèques de Charente-Maritime, le Gedar et les bénévoles du don du sang. Côté musique et loisirs, Les Roses des vents et Neighbor's Events seront présents, tout comme Tiags'n Country, une nouvelle association consacrée à la danse country.

Le foyer rural de Tonnay-Boutonne profitera également de ce rendez-vous pour présenter ses 18 sections. Fort de 272 adhérents lors de la saison écoulée, il propose des activités sportives, culturelles et de danse. L'équipe dirigeante, présidée par Maëlenn Roy-David, entend poursuivre cette dynamique et attirer de nouveaux participants. Le forum accueillera aussi le foyer rural des Nouillers, qui rencontre actuellement des difficultés pour relancer durablement ses activités. Un rapprochement avec celui de Tonnay-Boutonne pourrait-il être envisagé ? La question reste pour l'heure ouverte. Tout au long de la matinée, les visiteurs pourront découvrir la diversité du tissu associatif local, assister à des démonstrations, participer à des initiations et prendre directement leurs inscriptions pour la nouvelle saison.

Denis Galinier (CLP)

Saint-Jean-d'Angély : nouvelle balade solidaire du Rotary club



L'an dernier, une trentaine de voitures était présente - © *Odette Huet (CLP)*

Roulez pour la solidarité est un évènement organisé par le Rotary club, samedi 5 septembre de 9h à 13h, et de 14h à 17h, place du Champ-de-Foire. Ce rendez-vous est placé sous le signe de la passion automobile, du plaisir et surtout de la solidarité. Petits et grands pourront monter à bord de véhicules qui ne passent pas inaperçus (voitures de sport, de prestige, de collection, side-cars, trike, etc) et profiter d'une balade en tant que passager dans le véhicule de leur choix. Les bénéfices de cette journée serviront à une action locale. Ils seront reversés au profit des Ehpad de la ville et du service d'addictologie de l'hôpital. L'an dernier, 800 € ont été reversés. Pourquoi pas atteindre les 1.000 € pour l'édition 2026 ?

Renseignement au 06.16.01.66.26. Réservation 7€ sur helloasso.

Le calendrier du chantier de la rue Gambetta suspendu aux fissures d'une maison riveraine

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Si la Semis espère relancer prochainement son chantier rue Gambetta, la situation est plus complexe qu'il n'y paraît. Des incertitudes demeurent autour d'une maison voisine touchée par des fissures et des travaux qui devront y être réalisés.

Une semaine après l'annonce d'une reprise de la construction aux 65 et 67 rue Gambetta dès cet automne, le calendrier apparaît finalement moins certain. Nathalie Castaing-Couraud, directrice générale de la Semis, se montre plus prudente que Cyril Chappet, vice-président de la société d'économie mixte et premier adjoint au maire de Saint-Jean-d'Angély. Si l'attribution des marchés est espérée dans les prochaines semaines, le redémarrage du chantier dépend désormais d'un point sensible : les fissures apparues dans une habitation voisine, rue des Fossés. La nature des travaux à réaliser doit encore être déterminée.

« Cette problématique fait partie de notre cahier des charges »

S'il y a quelques jours, Cyril Chappet annonçait un début de la construction à l'automne, Nathalie Castaing-Couraud avance aujourd'hui un calendrier plus prudent. « *Nous espérons pouvoir attribuer les marchés à l'automne et, si possible, faire redémarrer le chantier avant la fin de l'année.* » Avant d'engager la deuxième phase de l'opération, celle de la construction à proprement parler, la Semis attend en effet des réponses sur la situation de la maison voisine. Des fissures y sont apparues et leur évolution suscite des inquiétudes. « *Cette problématique fait partie de notre cahier des charges. Elle n'a absolument pas été mise de côté* », assure la directrice générale.



D'importants étais en bois ainsi que des blocs de bétons ont été disposés pour maintenir la maison impactée par le chantier de démolition - © *T.C.*

La présence de cavités dans le sous-sol fait partie des éléments étudiés. « *Il y a des cavités dans ce secteur, comme à de nombreux endroits à Saint-Jean-d'Angély.* » Des investigations doivent permettre de déterminer précisément l'origine des désordres et les interventions nécessaires. La Semis espère disposer de ces éléments en septembre.

La situation de l'habitation de la rue des Fossés constitue désormais un préalable à la poursuite du chantier. « *Sans cette problématique, nous pourrions engager la deuxième phase. Mais nous ne le ferons pas avant de savoir exactement quels travaux doivent être réalisés* », précise Nathalie Castaing-Couraud.

« La question n'est pas encore résolue »

Reste également à déterminer les responsabilités et la prise en charge financière des travaux. Sur ce point, le dossier n'est pas tranché. « *La question de savoir qui va payer quoi n'est pas encore résolue.* » Pour la directrice générale, la priorité est d'abord technique : identifier les interventions nécessaires sur l'habitation, avant de déterminer qui devra les financer. Ces difficultés ne remettent toutefois pas en cause l'opération immobilière, assure Nathalie Castaing-Couraud : « *Nous avons commencé et nous irons jusqu'au bout. Nous n'allons pas nous arrêter là.* »

La directrice générale apporte par ailleurs une nuance aux informations communiquées la semaine dernière. Cyril Chappet indiquait alors que le site avait été entièrement dépollué au printemps. Cette première phase n'est pourtant pas terminée. « *La dépollution est quasiment achevée. Il reste des gravats à évacuer* », précise Nathalie Castaing-Couraud. La démolition, le désamiantage et l'essentiel des opérations de dépollution ont donc été réalisés, mais le site nécessite encore cette dernière intervention. Dans le même temps, la Semis dit avoir poursuivi « *en temps masqué* » la préparation de la deuxième phase afin de limiter les conséquences de ces incertitudes sur le calendrier général du projet.

Au-delà du calendrier, des marchés et des assurances, la situation pèse directement sur l'occupante de la maison voisine et sur sa propriétaire. Installée dans le logement depuis une dizaine d'années, la locataire fait part d'une forte inquiétude face aux fissures apparues dans l'habitation et aux incertitudes qui demeurent sur leur origine, leur évolution et les travaux à entreprendre. Des préoccupations partagées par la propriétaire du bien.

Une reprise du chantier jugée « impossible »

La locataire estime ne pas disposer, à ce stade, de réponses suffisamment précises sur l'état de la maison et les solutions envisagées. Elle dit avoir le sentiment que le dossier avance difficilement et que les réponses qui lui sont apportées restent insuffisantes. Dans ces conditions, elle juge « *impossible* » une reprise du chantier tant que les désordres affectant son logement n'auront pas été précisément évalués et que les mesures nécessaires pour y remédier n'auront pas été définies.

Après plus d'un an à subir les conséquences de cette situation, la locataire se dit aujourd'hui prête à témoigner plus largement s'il le faut. Elle entend revenir sur les désagréments rencontrés et leurs répercussions sur son quotidien, pièces, documents et photographies à l'appui. Affaire à suivre.

Amaury Legrand

« La première fois que je suis venue aux Sources, c'était dans le berceau »

COURANT

Suzanne Gaire, « toute jeune » centenaire, revient aux Sources de Sainte Radegonde, et fait revivre l'histoire.

Née en 1926 Suzanne Gaire se souvient : « *Enfant, je venais y faire le ménage avec maman pour préparer les cérémonies.* » Cette visite à la Chapelle Sainte Radegonde, qui surplombe les sources, est l'occasion pour elle de constater les travaux de rénovation décidés par l'équipe municipale et l'association des Amis de Sainte Radegonde. Un chantier participatif mené par une équipe de 11 habitants bien déterminés à restaurer l'accès aux trois sources.

Reine des Francs, au IVe siècle, et fuyant son époux Clotaire, Sainte Radegonde s'est arrêté à Courant, épuisée. Et y fit jaillir les sources guérisseuses. Chacune d'elles possède des propriétés particulières, l'une soignerait la douleur et la goutte, l'autre les yeux, et la troisième permettrait d'étancher sa soif. En 1764, il est fait mention d'une guérison miraculeuse. C'est pourquoi en date du 13 août un pèlerinage annuel y est organisé. Messes, vêpres, processions et bénédictions y sont célébrées.



Suzanne Gaire aux sources Sainte Radegonde - © *T.L.*

Suzanne Gaire quitte la commune à l'âge adulte pour des raisons professionnelles. Mais à l'heure de la retraite, en 1979, accompagnée de Maurice et Solange Berthelot, elle prend l'initiative de relancer la rénovation de la chapelle et la préparation des cérémonies, déplacées, à partir de 1982, au dimanche précédant le 13 août.

Le terrain, cédé en 1994 à la commune par son propriétaire, s'est vu accueillir jusqu'à 4.000 personnes. « *J'ai assisté à de très nombreux pèlerinages,* explique Suzanne, *chacun venait avec son pique-nique.* » Elle rappelle également une autre fonction des sources. La Laiterie communale, fondée entre 1890 et 1900, y prélevait l'eau nécessaire à son fonctionnement jusque dans les années 60.

Non sans émotion, Suzanne Gaire, se réjouit de la restauration des édifices : « *Aujourd'hui, je fais mon pèlerinage […] Je suis venu plus souvent à pied qu'en voiture* », ironise-t-elle. L'accès au site est ouvert aux piétons et permet d'y prélever de l'eau tout au long de l'année.

Tony Landret (CLP)

EN BREF

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

■ **ÉCOLE DE MUSIQUE.** L'ADMS ouvre ses inscriptions du mercredi 2 au vendredi 4 septembre, au 16 rue du Champ-de-Foire. Des cours de formation musicale et de nombreux instruments sont proposés, ainsi que des orchestres à cordes et d'harmonie, un atelier rock, un ensemble de musiques traditionnelles et une chorale adultes (contact chef de chœur Manuel Audigé au 06.31.82.06.64). Renseignement auprès du nouveau directeur, Julien Labarthe, au 06.77.93.04.09 ou sur contact@adms17.fr

AUMAGNE

■ **LES QUADEURS DE L'ATLANTIQUE.** L'association informe que le week-end USA prévu initialement samedi 29 et dimanche 30 août est annulé en raison de l'annonce de conditions météo défavorables.

■ **ENEDIS.** Une coupure de courant pour raison de travaux est programmée lundi 31 août entre 13h30 et 16h30, rue du Chail, La Cabourne, rue du Maïs et Villepouge.

VIDANGES BERNAUD
✆ 05 46 33 15 71
➢ VIDANGES TOUTES FOSSES
➢ DÉBOUCHAGE CANALISATIONS
➢ INSPECTION VIDÉO CANALISATIONS
➢ NETTOYAGE CUVES A FIOUL
INTERVENTION RAPIDE 6j/7
la qualité, la réactivité, le savoir-faire
Tarifs très compétitifs (TVA 10% taux réduits)
Pour plus d'informations :
Mail : sarl.bernaudjc@gmail.com - Site : www.sarl-bernaud.fr

PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

EMPLOI · OFFRES

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 98 32 09 43

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot.
Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 · **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 · **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

● CHARRON
René Bobinet, décédé à l'âge de 102 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 28 août à 10 heures en l'église de St Nicolas de Charron suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● CHÂTELAILLON-PLAGE
Thierry Fras, décédé à l'âge de 69 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 24 août en l'église de Châtelaillon-Plage suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière de cette même commune.

● ESNANDES, ANDILLY-LES-MARAIS
Antony Forestier, décédé à l'âge de 57 ans. Son inhumation a eu lieu mercredi 26 août au cimetière d'Esnandes.

● FOURAS-LES-BAINS
Michel Gauchou, décédé à l'âge de 86 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 26 août en l'église de Fouras.

● LA JARRIE, SAINT-MÉDARD-D'AUNIS, FELUY (BELGIQUE), SAINTES
Emilia Poquet, née Rocamora, décédée à l'âge de 83 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 25 août au crématorium de La Rochelle-Mireuil.

● LA ROCHELLE
Maria Ribas, décédée lundi 17 août à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 25 août en l'église de Laleu à La Rochelle suivie de l'inhumation au cimetière de La Rossignolette à La Rochelle.

Pierrette Pinaud, née Boutin décédée à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 25 août en l'église Notre-Dame de La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière Saint Eloi de La Rochelle.

Raymond Charronneau, décédé le 19 août à l'âge de 101 ans. La cérémonie civile a eu lieu mercredi 26 août au crématorium de La Rochelle.

Guy Gregam, décédé à l'âge de 94 ans. Un hommage lui a été rendu mercredi 26 août au crématorium de La Rochelle.

René Boucard, décédé le 21 août à l'âge de 82 ans. La cérémonie civile aura lieu vendredi 28 août à 9h30 au crématorium de La Rochelle.

Marie-Josèphe Lamoureux. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 28 août à 10h15 en l'église Saint Nicolas de Tasdon à La Rochelle suivie de la cérémonie civile à 11h30 au crématorium de la Rochelle-Mireuil.

● MARANS, SAINT-XANDRE
Thierry Guignet, décédé à l'âge de 59 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 26 août en l'église de Marans suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● MAZERAY
Solange Bois, née Lys, décédée à l'âge de 63 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 26 août en l'église de Mazeray suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● PAILLÉ
Serge Clémenceau, décédée à l'âge de 77 ans. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 24 août au crématorium de Saint-Jean-d'Angély suivie de l'inhumation de l'urne au cimetière de Paillé.

● PÉRIGNY
Francis Grassy, décédé à l'âge de 84 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 26 août au crématorium de La Rochelle.

● PUILBOREAU, LA ROCHELLE
André Forbin, décédé à l'âge de 74 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 25 août au crématorium de Mireuil.

● SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
Jean-Paul Puydebois. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 27 août à 10h30 au cimetière de Saint-Jean-Liversay.

● SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP
Viviane Tapon, née Bernard, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 24 août en l'église de Saint-Julien-de-l'Escap suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● SAINT-ROGATIEN
Yvette Combeau, née Arrous, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 28 août à 10h30 en l'église de Saint-Rogatien suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
Marie-Paule Paris, née Drapeaud, décédée vendredi 14 août à l'âge de 94 ans. L'inhumation aura lieu vendredi 28 août à 14h30 au cimetière de Saint-Sauveur-d'Aunis.

● SAINTE-SOULLE
Yolande Peraud, née Guillo, décédée à l'âge de 84 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 24 août en l'église de Sainte-Soulle suivie d'un recueillement à 13 h 30 au crématorium de La Rochelle.

● SONNAC
Jean-Luc Prévors, décédé à l'âge de 61 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 26 août en l'église Saint-Etienne de Sonnac suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● TONNAY-CHARENTE
Emmanuel Delaire, décédé à l'âge de 56 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 25 août en l'église de Tonnay-Charente suivie d'un recueillement au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

Jacqueline Mouclier, née Bregagnollo, décédée à l'âge de 90 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 25 août en l'église de Tonnay-Charente suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

AUTEUR COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



Nina de Naëlle Charles

Nina Klein a dix-huit ans quand sa mère disparaît au retour d'une nuit de garde à l'hôpital. Lorsque son corps est retrouvé, l'enquête conclut à un suicide malgré de nombreuses zones d'ombre.

Nina ne peut y croire. Elle n'aura désormais qu'un seul objectif : faire la lumière sur la mort de Rose. Mais elle ne dispose que de dix ans pour obtenir la réouverture du dossier. Contre toute attente, ce drame agit comme un catalyseur et la révèle à elle-même.

Avec une détermination qui surprend ses proches, elle s'inscrit en droit afin de devenir avocate. Une course s'engage durant laquelle la jeune femme va reprendre pas à pas l'intégralité de l'enquête. Mais la vérité ne risque-t-elle pas de tout faire vaciller, y compris Nina ?

L'Archipel, 456 pages, broché 21,90 €, Ebook 15,99 €.

Naëlle Charles est une romancière française. *Un mensonge pour être aimée*, son premier roman, est paru en mars 2012. Sous le nom de plume de Nathalie Charlier, elle a publié près d'une trentaine de romances (en autoédition et en édition traditionnelle) entre 2012 et 2021. Pourtant, dès 2018, elle aspire à autre chose et plus précisément à écrire des histoires destinées à un large public, où l'humour côtoie le suspense. Elle trouvera son bonheur dans un genre émergent : le cosy-mystery ou cosy-crime.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2623**220**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 25 août 2026 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SARL DEBRUT ENERGIES**

FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique CAPITAL : 6 000 euros

SIEGE : 16 route de Saintes-17810 SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

OBJET : Installation, entretien, réparation et vente de tous matériels de plomberie, chauffage, climatisation et à titre accessoire électricité.

DUREE : 99 années

GERANT : Monsieur Benoît DEBRUT

Demeurant 16 route de Saintes - 17810 SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

IMMATRICULATION : au RCS de SAINTES

Pour avis,

A2623**124**

Aux termes d'un ASSP en date du 28/07/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU LOKOTO

Objet social : Location de courte et moyenne durée de véhicules automobiles légers sans chauffeur

Siège social : 18 chemin de fossillon, 18 chemin de fossillon, 17230 MARANS

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LA ROCHELLE

Président : Monsieur LACHAISE Gilles, demeurant 18 chemin de fossillon, 17230 MARANS

Admission aux assemblées et droits de votes : Les décisions sont prises par l'associé unique.

Clause d'agrément : Il n'y a pas de clause d'agrément.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2623**155**

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître MAITREHUT CAROLINE, notaire à BOURGNEUF (17220), le 24/08/2026.

M. BLAY PHILIPPE CHRISTIAN HENRI et Mme BALZA ISABELLE MARIE demeurant ensemble 52 ROUTE DES DEUX MOULINS, 17220 LA JARRIE, mariés le 18/05/1991 à LA JARRIE (17220) sous le régime de séparation de biens sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître MAITREHUT CAROLINE, notaire à BOURGNEUF (17220) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.



TESTAMENT

A2623**258**

NOTAIRE

Etude de Maîtres
Stéphane LAPEGUE et
Emmanuelle BARDET,
Notaires associés à ROYAN
(Charente Maritime),
13-19 avenue
Charles Regazzoni

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 juin 2026, suivi d'un codicille,

Monsieur Pierre Etienne **BEAUDOUX**, en son vivant retraité, demeurant à ROYAN (17200) 45 rue de Font de Cherves . Né à POITIERS (86000), le 11 mars 1951. Ayant conclu avec Madame Denise Josette ROUBINET un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Agnès LE MARTRET, notaire à ROYAN, le 25 juin 2026. Contrat non modifié depuis lors. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à LA ROCHELLE (17000) (FRANCE) , le 20 juillet 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament et de contrôle de saisine du légataire universel reçu par Maître Agnès LE MARTRET, Notaire à ROYAN (17200), 13-19 avenue Charles Regazzoni, le 25 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Agnès LE MARTRET, Notaire à ROYAN 13 19 avenue Charles Regazzoni, référence CRPCEN : 17041, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2622**077**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

SAS LA MARIONETTE
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros

Siège social : 13 Rue du Gat, 17270 MONTGUYON
Siège de liquidation : 13, Rue du Gat 17270 MONTGUYON
882 771 900 RCS SAINTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Nom : Madame HAUET

Prénom : Marion

Agissant en tant que : Liquidateur

Agissant pour le compte de la société : SAS LA MARIONETTE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2025 au 13, Rue du Gat 17270 MONTGUYON, l'Associée Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marion HAUET, demeurant 13 Rue du Gat 17270 MONTGUYON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

A2622**760**

IL VESUVIO Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 11 rue de la Tour Carrée
17000 LA ROCHELLE
321 353 351 RCS LA ROCHELLE
Siège de liquidation : 11 Rue de la Tour Carrée
17000 LA ROCHELLE
321 353 351 RCS LA ROCHELLE

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame FELIX Catherine, demeurant 37 rue Hanappier 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de La Rochelle, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

DISSOLUTIONS

A2623**003**

Société civile immobilière SCI LES ERRONNELLES

12 T rue des Eronnelles
17780 SOUBISE
SIREN 884 732 660

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 avril 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée à compter du même jour et nommé Monsieur Jean-Jacques LESAGE, demeurant à ECHILLAIS, 1 rue de la Limoise, en qualité de liquidateur.

Pour insertion
Le liquidateur

A2623**134**

MONTRAVAIL

SARL au capital de 35000 €
Siège social :
RUE DE MONTRAVAIL DIREE
17530 ARVERT
RCS LA ROCHELLE 822916995

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 28/07/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, il a été nommé liquidateur(s) M RENAUT FABIEN demeurant au RUE DE MONTRAVAIL DIREE 17530 ARVERT et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de LA ROCHELLE.

A2623**180**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE LA ROCHELLE

PRESSING LAVERIE DU PORT

EURL en liquidation, au capital de 7 622,45 €. Siège de liquidation : 19 RUE DES BLES D'OR 17530 ARVERT. 398 352 583 RCS LA ROCHELLE.

Par décision de l'associée unique du 10/08/2026, il a été décidé de la dissolution de la société, de nommer en qualité de Liquidatrice Madame Annie AUBERT demeurant 19, RUE DES BLÉS D'OR 17530 ARVERT, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Modification au RCS de LA ROCHELLE

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE — Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE — Régie publicitaire du groupe PMSO

annoncelegale.alcregie.com

UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales



ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

Des corps et des esprits éprouvés par les canicules

Après un été exceptionnellement chaud, la baisse des températures ne suffit pas à effacer fatigue et écoanxiété.



Les épisodes de chaleur répétés ont des conséquences sur la santé physique et mentale - © *Archives L'Hebdo 17*

Après 52 jours de vagues de chaleur depuis la mi-juin, un record alors que l'été n'est pas encore terminé, la fatigue s'accumule. Dès la fin de la première canicule, en mai, Robin, un jeune parisien, s'est effondré : « *J'étais épuisé, j'ai même pleuré au travail.* » Quand un nouvel épisode est annoncé, il est envahi par l'angoisse. « *Je me suis dit : je ne peux pas déménager avant septembre, si ça recommence, je vais mourir.* » À deux semaines de sa rentrée, l'étudiant craint de ne pas avoir récupéré. Et surtout que l'angoisse revienne.

« *La répétition est cumulative : le corps se fragilise épisode après épisode* », explique Jean-Louis San Marco, médecin spécialiste des effets sanitaires de la chaleur. Pour maintenir sa température interne, l'organisme tourne à plein régime. « *En temps normal, un adulte transpire environ un demi-litre par jour. Avec la canicule, on peut aller jusqu'à un litre par heure.* » S'ajoutent les nuits hachées, qui empêchent de récupérer. Avec l'âge, la mécanique s'enraye plus facilement : la sensation de soif diminue, favorisant la déshydratation, et l'organisme évacue moins bien la chaleur.

“*J'ai décrépi. Et le moral, il n'est pas là*”

Pour Isabelle, 76 ans, il y aura « *un avant et un après* » cet été. L'habitante de Biscarrosse, dans les Landes, a d'ordinaire un agenda bien rempli : aquagym, cinéma, théâtre, conférences… « *Avec la canicule, ma vie s'est arrêtée.* » Elle renonce à un week-end chez ses cousins à Bordeaux et, peu à peu, toutes ses sorties disparaissent. « *À mon âge, trois mois, c'est précieux. Je ne sais pas combien de temps je serai encore en bonne santé.* » Elle n'est pourtant pas la plus mal lotie. Dans son appartement, les ventilateurs tournent dans chaque pièce. Mais les nuits sont ponctuées de réveils en nage. Isabelle se lève désormais à 5 heures pour grappiller quelques heures de fraîcheur. Puis les incendies dans les Landes la forcent à quitter son domicile. « *J'étais déjà très fatiguée. Vous rajoutez tout ce stress, ça devient intenable physiquement.* » Maintenant que l'été touche à sa fin, elle fait les comptes : moins de sorties, d'activité, de forces. « *J'ai décrépi. Et le moral, il n'est pas là. Ça m'a vraiment mis un coup.* »

Dans les Ehpad et les services d'aide à domicile, Pascal Champvert, vice-président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), fait le même constat : des résidents déjà fragiles sortent de l'été « *encore plus affaiblis* », tandis que les professionnels terminent ces semaines « *éreintés* ». « *Ce n'est pas fini*, prévient Jean-Louis San Marco. *La fragilisation des organismes peut encore peser sur la mortalité, même après la chute des températures.* »

Bérangère, 26 ans, dresse elle aussi le bilan de l'été. La jeune Parisienne souffre de diabète. Elle a passé la saison à protéger sa santé déjà fragile. « *Dès que je manque d'eau, ma glycémie part en cacahuète. Je suis à peine sortie tellement je suis sensible à la chaleur.* » Son traitement est aussi devenu une source d'inquiétude car l'insuline supporte mal les températures trop élevées. « *J'ai peur d'avoir aggravé mon état sur la durée* », confie-t-elle, alors qu'elle tente de caler ses rendez-vous médicaux pour la rentrée.

« *Toute l'énergie que son corps mobilise habituellement pour lutter contre son diabète est passée dans la survie face à la chaleur. Retrouver un équilibre glycémique peut être très long* », confirme Jean-Louis San Marco. Un risque qui concerne tous les malades chroniques, mais pas seulement. « *On peut aussi être menacé en se pensant en bonne santé* », avertit le médecin. La canicule peut révéler une insuffisance rénale ou cardiaque jusque-là silencieuse, parfois plusieurs semaines après la baisse du mercure.

Les canicules éprouvent aussi les esprits. « *La chaleur rend nerveux et irritable, à cause de la fatigue. On ajoute ce contexte anxiogène de l'environnement et le cocktail est terrible pour la santé mentale* », résume Jean-Louis San Marco. À Courbevoie (Hauts-de-Seine), Léna, 34 ans, et Hugo, 32 ans, sortent de l'été « *sur les rotules* ». Leur fille Albane, bientôt 1 an, avait commencé à faire ses nuits. Cet été, les réveils ont repris.

Puis le bébé fait un malaise à cause de la température étouffante. « *Pourtant, on fait attention à ne pas trop l'exposer,* raconte Hugo. *Mais quand c'est partout, qu'est-ce qu'on peut faire ?* » Le couple installe des ventilateurs au plafond et envisage la climatisation. Mais l'inquiétude reste. « *Ça a été une grosse claque. Ça fait longtemps qu'on sait ce qui se passe, mais pour nous, jeunes, citadins et plutôt aisés, c'est la première fois qu'on le vit vraiment.* »

“*Je me demande dans quel monde j'ai amené ma fille*”

Après le malaise de sa fille et l'annonce d'une nouvelle canicule, Hugo fait sa première crise d'angoisse. Il met lui-même un mot dessus : l'écoanxiété, ce mal-être lié à la prise de conscience des bouleversements environnementaux et à l'avenir qu'ils dessinent. Depuis, le couple regarde les annonces immobilières en Bretagne. Une maison, un terrain à cultiver, peut-être un refuge pour les étés futurs. Léna, elle, pense à Albane : « *Je me demande dans quel monde j'ai amené ma fille. Je voulais un enfant. Mais de là à en avoir un deuxième, je ne sais pas…* »

À Biscarrosse, l'été a tout de même réservé quelques bonnes surprises à Isabelle. Dans son immeuble, où vivent beaucoup de personnes âgées, les petits-enfants venus rendre visite à leurs grands-parents proposent aux voisins de faire leurs courses. Le supermarché organise des livraisons. « *Les livreurs demandaient de mes nouvelles et prenaient vraiment le temps de discuter* », raconte-t-elle. Une voisine lui apporte des livres pour occuper ses journées enfermée. Des petits gestes qui ont compté dans un été où son quotidien s'est considérablement rétréci. « *Je me suis dit que même si le monde allait mal, avec des gens comme ça, on pouvait avoir de l'espoir* », avance Isabelle.

Inès Simondi

L'Ukraine en quête d'armes défensives pour attaquer l'hiver

Réunis à Kiev, lundi 24 août, pour les 35 ans d'indépendance du pays, les alliés de l'Ukraine explorent des solutions inédites face à la pénurie de missiles Patriot et aux frappes russes de plus en plus meurtrières.

L'Ukraine marquait, ce lundi 24 août, les 35 ans de son indépendance en accueillant à Kiev un certain nombre de ses alliés, dont le premier ministre britannique Andy Burnham. S'exprimant en plein air devant la cathédrale Sainte-Sophie, la plus ancienne de Kiev, érigée au XIe siècle, ce dernier a loué « *la force impressionnante du peuple ukrainien* » et réaffirmé le soutien des Britanniques : « *Malgré les scandaleuses menaces de la Russie à l'encontre de mon pays, nous continuerons à aider l'Ukraine* », a-t-il assuré.

Andy Burnham présidait une réunion de la « coalition des volontaires », le groupe des 35 pays alliés de Kiev, pour trouver les meilleurs moyens d'aider l'Ukraine à affronter l'hiver à venir. Le pays vit déjà chaque jour au rythme de nouveaux deuils. Vendredi 21 août, à Kryvyï Rih, une ville industrielle du sud de l'Ukraine, la Russie a visé en plein jour un grand centre commercial. Une deuxième frappe est intervenue trente minutes après pour mieux atteindre les secours. Au moins 19 personnes ont été tuées et plus de 130 ont été blessées.

« *La Russie ne parvient pas à percer les lignes de front. Alors elle frappe délibérément la population civile avec la volonté de pousser les Ukrainiens à demander l'arrêt des combats aux conditions russes. Vladimir Poutine n'a aucun état d'âme* », observe le général Jérôme Pellistrandi, rédacteur en chef de la Revue Défense nationale. Cet été s'avère le plus meurtrier pour les civils ukrainiens depuis le début de la guerre en 2022, selon un rapport des Nations unies. En juillet 2026, au moins 437 civils ont été tués et plus de 2 600 blessés, soit 30 % de plus qu'au mois de juin et 70 % de plus qu'en juillet 2025. Le seul moyen, pour l'Ukraine, de résister aux attaques russes serait de disposer de systèmes de défense antimissile du type Patriot. Mais les missiles se font de plus en plus rares, car les États-Unis n'en produisent qu'environ 600 par an. Et depuis le début de la guerre en Iran, ils limitent les livraisons aux pays tiers.

300 missiles Patriot espérés

À la veille de la réunion de Kiev, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a dévoilé des chiffres jusqu'ici tenus secrets, qui montrent à quel point l'Ukraine se trouve de plus en plus désarmée. Selon les services de renseignement ukrainiens, la Russie a réussi à augmenter ses capacités. Elle produit désormais environ 100 missiles par mois, contre 60 l'an dernier. Or, dans le même temps, l'Ukraine reçoit de moins en moins de missiles Patriot. « *Sur l'ensemble de l'année 2023, l'Ukraine a reçu 675 missiles, contre 364 pour toute l'année 2025*, a déclaré le président ukrainien. *Pour 2026, les prévisions actuelles tablent sur 264 missiles.* » Pour passer l'hiver, l'Ukraine espère obtenir au moins 300 missiles Patriot, a expliqué Volodymyr Zelensky. Un nombre difficile à atteindre, et de toute façon insuffisant. « *Pour abattre un missile, il faut en général tirer deux à trois missiles Patriot* », détaille le général Jérôme Pellistrandi.

Afin d'armer les Ukrainiens, les pays de la « coalition des volontaires » ont opté pour une nouvelle stratégie. Ils ont entrepris d'ouvrir à l'Ukraine la possibilité de produire, sous licence, certaines des meilleures armes européennes. Le Royaume-Uni a confirmé, lundi, que l'Ukraine sera autorisée à fabriquer des missiles franco-britanniques Scalp. En juillet, la France et l'Italie l'ont autorisée à produire des missiles Aster 30, l'équivalent du Patriot américain.

À terme, cette production locale peut permettre de fabriquer à moindre coût et en plus grande quantité pour répondre aux besoins de défense de l'Ukraine. « *Les Ukrainiens ont déjà réalisé un développement capacitaire important. Mais pour produire ce genre de missiles, il faut au minimum plusieurs mois* », observe le général Jérôme Pellistrandi. Au mieux, Kiev pourrait être en mesure de produire ces armes courant 2027. Mais d'ici là, le pays doit encore passer l'hiver. Et celui-ci pourrait être, pour l'Ukraine, le plus difficile depuis sa déclaration d'indépendance, en 1991.

Alain Guillemoles



4 questions pour bien se protéger du soleil

En été, il y a beaucoup de soleil. Il faut se protéger, mais on ne sait pas toujours comment bien le faire. Voici les réponses à 4 questions qu'on peut tous se poser.

À quels horaires il faut éviter de se mettre au soleil ?



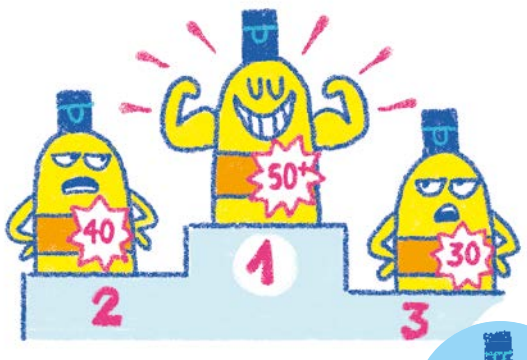
Rester à l'ombre, sous un arbre ou un toit, c'est la meilleure façon de se protéger du soleil.
L'été, il est encore plus important de se mettre à l'abri entre midi et 16 heures. Car les rayons du soleil sont plus nombreux et plus intenses pendant ces heures.

Quels vêtements il faut mettre ?



Il est conseillé de porter **des T-shirts épais,** car ils laissent moins passer les rayons du soleil.
Il existe aussi des T-shirts anti-UV qu'on peut garder quand on se baigne. En plus, il faut se protéger le visage avec **une casquette,** et les yeux avec **des lunettes de soleil.**

Quelles sont les meilleures crèmes solaires ?



Sur les crèmes solaires les plus efficaces, il est écrit : **indice 50+.** La crème solaire protège la peau en filtrant une partie des rayons du soleil, en complément des habits.
Il faut en mettre **toutes les 2 heures.** Et aussi après s'être baigné ou avoir fait du sport.

ATTENTION, DANGER !

Le soleil émet des rayons dangereux : ce sont les UV. Si on s'expose trop, on attrape des coups de soleil. À force, ça peut causer de graves maladies, comme des cancers. Il faut donc se protéger.





Est-ce que boire de l'eau, ça change quelque chose ?



Eh non, boire ne protège pas du tout du soleil. Mais, l'été, il est quand même essentiel de **boire plus d'eau** que d'habitude pour rester en bonne santé. Car, quand il fait très chaud, on transpire beaucoup et **on se déshydrate donc plus vite.**

Texte : Élise Rengot et Émilie.

Illustrations : Océane Meklemberg. Merci à Stéphane Dalle, professeur de dermatologie aux Hospices civils de Lyon.

milan
Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com
1jour 1actu



La Saintaise Rose Estrade sera présente à Rochefort - © *Rose Estrade*

Le plus haut niveau national présent au premier P1000 dames organisé par le SAR Tennis

Du vendredi 4 au dimanche 6 septembre, le complexe du Polygone accueille des joueuses du top 100 Français. Ce tournoi réunira au moins seize paires.

ROCHEFORT - PADEL

Le SAR Tennis s'apprête à franchir un nouveau cap. Du vendredi 4 au dimanche 6 septembre, le club rochefortais accueillera pour la première fois un P1000 féminin de padel (entrée gratuite).

Une compétition d'envergure nationale qui doit permettre au club de mettre en avant ses installations, mais aussi de faire découvrir le haut niveau de la discipline au public. « *Le P1000 est un tournoi de niveau national*, explique Alain Penec, président du SAR Tennis. *Nous espérons la présence de paires parmi les 100 meilleures Françaises.* »

Pour rappel, le padel, sport en plein essor depuis les années 2000, se pratique en double sur des terrains, appelés « pistes », grillagés et vitrés. La mise en jeu se fait à la cuillère, avec deux tentatives de service. Le décompte des points est le même qu'au tennis. Six jeux sont nécessaires pour gagner un set. L'équipe qui gagne deux sets remporte la partie.

> *« Une belle vitrine pour le club »*

Le choix de commencer par une compétition féminine n'est pas anodin. Le président du club rochefortais rappelle que seuls huit tournois de ce niveau sont organisés en Nouvelle-Aquitaine. Pour le SAR Tennis, cette manifestation représente donc une chance. « *Il s'agit d'une première pour nous. C'est une belle vitrine pour le club de pouvoir organiser une compétition d'un tel niveau* », soulignait Alain Penec.



Alain Penec, le président du SAR Tennis Rochefort, espère que ce tournoi fera rentrer son club dans une autre dimension - © *Yonah Vialle (CLP)*

16 paires au minimum

Pour lancer la compétition, un minimum de 16 paires doit être réuni. Le club espère toutefois dépasser ce chiffre et pouvoir organiser des qualifications dès le vendredi. Celles-ci se dérouleront toute la journée, avant la suite du tournoi au cours du week-end.

L'objectif est aussi d'offrir au public plusieurs moments forts. Si la finale, prévue dimanche, devrait naturellement constituer l'un des rendez-vous majeurs avec les deux meilleures paires du tournoi, le président du SAR Tennis conseille également de venir dès samedi après-midi pour profiter des rencontres. Et se familiariser, peut-être, avec les règles de ce sport créé en 1969 par le Mexicain Enrique Corcuera à Acapulco.

La Saintaise Rose Estrade en équipe de France jeunes

Si aucune Rochefortaise ne semble, aujourd'hui, en mesure d'intégrer directement le tableau final, le public pourra néanmoins suivre une joueuse bien connue du padel français, à savoir la Saintaise Rose Estrade âgée de 15 ans. Celle-ci est d'ailleurs membre de l'équipe de France jeunes et est classée parmi les 100 meilleures joueuses françaises. Elle abordera ce P1000 avec une nouvelle partenaire. Au-delà du résultat, elle souhaite profiter de la compétition pour construire de solides bases. « *J'attends vraiment de ce tournoi une bonne entente, que ce soit en dehors ou sur le terrain. Nous aimerions vraiment viser la demi-finale. Voire aller plus loin, pourquoi pas* ? », confiait Rose Estrade.

1.500 euros de prix

La joueuse se réjouit également de voir un tournoi de ce niveau organisé dans la région : « *Je trouve ça vraiment super d'avoir la possibilité de disputer ce genre de tournoi ici. Outre les distances fatigantes pour se rendre en tournoi, c'est bien pour le développement du padel. Cela permet également de faire découvrir une nouvelle passion aux spectateurs.* » À noter que les meilleures paires auront 1.500 euros de prix (ou prize money) à se partager et que le tournoi sera à suivre en intégralité sur la chaîne YouTube du SAR Tennis.

Yonah Vialle (CLP)

Qualifications vendredi dès 18h.
Contact : 05.46.87.18.55. www.sar-tennis.fr

EN BREF

JUDO

■ **SURGÈRES.** Reprise des cours jeudi 3 septembre. Permanence inscriptions mercredi 9 septembre de 16h à 18h30 au dojo. Info au 06.19.86.13.00 ou sur judoclubsurgeres@gmail.com

DANSE

■ **SURGÈRES.** Portes ouvertes à l'institut d'art chorégraphique (danse classique) samedi 29 août de 10h à 17h au 3 rue Amiral Courbet.

CANIN

■ **CABARIOT.** Concours d'agility, toutes catégories, organisé samedi 5 et dimanche 6 septembre. Juges : Arnaud Mauger et Jérémy Lisbet.

NATATION

■ **COURÇON-D'AUNIS.** Fête de l'aquatique club samedi 29 août à la piscine. Nage longue distance de 10h à 12h30 (ouverte à tous, inscription à 10h15). Jeux de 15h30 à 17h. Remise des diplômes longue distance à 17h. Nage libre de 17h à 19h. Spectacle d'acrobaties et gala de natation synchronisée à 20h30.

BALL-TRAP

■ **VILLEDOUX.** L'ACCA propose son ball-trap samedi 29 août de 14h30 à 20h et dimanche 30 août de 10h à 12h et de 14h30 à 20h, séries de 10 plateaux / 3 fosses.

TENNIS

■ **SAINT-SAVINIEN.** Journées portes ouvertes et inscriptions les samedis 29 août et 5 septembre de 9h30 à 12h et samedi 12 septembre de 10h à 12h aux terrains derrière la piscine. Pratiques du tennis et du pickleball, essais gratuits et animations encadrées, club juniors 4-18 ans (tous niveaux, découverte à compétition), club adultes (tous niveaux, découverte à compétition). Inscription possible via Ten'Up ou sur jcruiz1726@gmail.com

BMX

■ **BREUILLET.** Portes ouvertes du club samedi 5 septembre de 9h30 à 16h30 et samedi 12 septembre de 14h à 16h30. Prêt de matériel (casque, gants, vélo). Tenue adaptée à prévoir (pantalon, gants et manches longues). Info au 06.88.58.49.74 ou sur bmxbreuillet17@gmail.com

FOOTBALL

■ **SUD DEUX-SÈVRES (MAUZÉ / FRONTENAY / ST-SYMPHORIEN).** Deuxième tour Coupe de France dimanche 30 août à 15h au stade de Mauzé, contre l'AS Mignaloux Beauvoir.

MOTOCROSS

■ **PRAHECQ (79).** Courses de 15h à minuit et show freestyle de 17h à 20h samedi 5 septembre à La Gadrouille. Feu d'artifice (selon autorisation). Adulte 10 €, -12 ans gratuit. Renseignement au 06.08.77.29.33.

Des portes ouvertes pour les femmes au club d'ultimate frisbee

CHTE-MARITIME - FRISBEE

Les Ré Flying Oysters ouvrent des créneaux découverte réservés uniquement aux femmes. Rendez-vous est donné en septembre.



L'ultimate se joue sous différents formats - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Les Rochelo-Rétais des Ré Flying Oysters font vivre l'ultimate frisbee en Charente-Maritime. Et pas à moitié : ils brillent sur la scène nationale dans de nombreuses catégories d'âge, sans oublier la vingtaine de joueurs et joueuses du club sélectionnée en équipe de France la saison dernière.

À l'occasion de la rentrée, le club présidé par Tony Dimnet organise des portes ouvertes à destination des juniors et des adultes souhaitant découvrir une discipline unique, un sport collectif mixte, sans-arbitre et sans-contact.

La grande nouveauté, ce sont les créneaux réservés aux féminines aux terrains du Petit-Marseille à La Rochelle les lundis 14 et 28 septembre, ainsi que le 12 octobre (de 19h30 à 21h30). « *Notre club, comme beaucoup d'autres, manque de filles. Nous aimerions mettre en avant cette année un créneau 100 % dédié aux filles, sans limite d'âge ou de niveau requis. Tout le monde est le bienvenu* », souligne Tifaine Latchy, chargée de développement du club. En février dernier, les Rochelo-Rétaises avaient décroché le titre national en salle N1.

D'autres dates sont à retenir parmi les portes ouvertes : les juniors avec des créneaux à La Rochelle, les jeudis 3, 10 et 17 septembre et à Saint-Martin-de-Ré, les mardis 8, 15 et 22 septembre. Enfin, pour les adultes loisir mixte, les rendez-vous auront lieu à La Rochelle, les jeudis 10, 17 et 24 septembre.

Arnaud Bébien (CLP)

Inscription gratuite mais obligatoire. Renseignements : www.rfo-fd.fr

Rallye : pas de revanche pour le Surgérien Sam Taveneau



Le podium des modernes : Pauline Boyer et Sam Taveneau, Alexandra et Philippe Rageau, Antoine et Ludovic Hommeau - © *Odette Huet (CLP)*

Dimanche 23 août, les routes deux-sévriennes ont été le témoin de belles bagarres, lors du 48e Rallye des 12 Travaux d'Hercule.

Le plus fort a encore été Philippe Rageau (Skoda Fabia Evo). Il monte pour la 4e fois sur la première marche du podium. Il laisse derrière lui le Surgérien Sam Taveneau (Alpine A110), à 1 seconde 3 dixièmes. Le troisième est Antoine Hommeau (Hyundai I20). Chez les VHC, c'est Renaud Desmereau (BMW M3) qui a remporté l'épreuve devant Romain Galin (Peugeot 309 GTI 16S), et Patrice Raul (BMW E30 325I). À noter que 20 équipages étaient autorisés à prendre le départ (modernes et VHC), seuls 95 (82 modernes et 13 VHC) ont franchi la ligne d'arrivée.



Après un exil à Châtelaillon, La Rochelle retrouve son triathlon



Les triathlètes fouleront de nouveau le bitume rochelais, début juin 2027 - © *Arnaud Bébien (CLP)*

LA ROCHELLE - TRIATHLON

L'événement va retrouver son port d'attache initial les 5 et 6 juin 2027. Près de 2.000 participants sont attendus.

Ce sera la grande nouveauté du monde sportif rochelais en 2027. Le triathlon, parti à Châtelaillon-Plage en 2024 après une seule édition entre les deux tours en 2022, va faire son retour dans la préfecture de Charente-Maritime les 5 et 6 juin 2027. Le président du club organisateur La Rochelle Triathlon, Luc Delagarde, et l'adjoint aux sports, Stéphane Audry, l'ont confirmé avec le sourire à la fin du mois de juillet.

« *Nous sommes très heureux de voir revenir le triathlon à La Rochelle,* se réjouit Stéphane Audry. *Il était parti pour une raison indépendante de notre volonté. Il y avait des travaux sur le parcours cycliste puis des problèmes de calendrier avec toutes les manifestations organisées. Le triathlon sera de retour en plein cœur de ville. Nous avons trouvé une date favorable, car il y a aussi des problématiques de marée.* »

Luc Delagarde préfère miser sur le mois de juin, le mois de mai étant déjà saturé à La Rochelle avec les ponts et les jours fériés. « *Il y aura notamment des épreuves pour tous le samedi en fin d'après-midi, avec les 6-9 ans et les 10-13 ans. Il y aura aussi des distances très courtes à l'attention des non-licenciés. Il y a en projet de faire une natation en eau libre, sans classement ni chrono, dans l'idée de permettre à chacun de pouvoir nager dans le Vieux-Port entre les deux tours* », indique le président du club.

Le dimanche, lui, sera réservé aux triathlètes habitués des longues distances avec l'half des deux tours, qui se disputera sur la moitié de la distance Ironman (1,9 km de natation, 90 km de vélo, et 21 km à pied). Luc Delagarde n'exclut pas de retrouver d'ici quelques années l'organisation d'une manche d'un championnat de France des clubs. « *Ce qui est important pour nous, c'est d'offrir des épreuves pour le grand public* », insiste le président rochelais.

Arnaud Bébien (CLP)

Fouras : troisième montée historique des Vieilles guimbardes 17



Près d'une cinquantaine de voitures historiques sera présente et prête à faire de vous le copilote d'un jour - © *Odette Huet (CLP)*

Dimanche 30 août, la commune va vrombir au son des moteurs de véhicules anciens pour la troisième montée historique, organisée par l'association des Vieilles guimbardes 17 créée par les frères Mirey, Daniel et Michel, alias Saute-Palisse et La Glisse. Comme les deux premières années, l'évènement « *s'annonce bien,* dixit Daniel Mirey. *Tout est prêt. Nous avons eu l'accord de la préfecture. Pour être en règle, nous avons ajouté des points d'eau dans le parc d'assistance et dans le parking des visiteurs* », précise-t-il.
Pour cette montée historique, d'une longueur de 1,8 km, le public pourra profiter de baptêmes gratuits, tout au long de la journée. Mais attention, « *une règle de la Fédération française de sport automobile (FFSA) rend obligatoire le port de manches longues et de pantalons pour ceux qui voudront monter dans les voitures* », indique Daniel Mirey. Outre le site, le public pourra accéder à trois points de spectacles : le carrefour du chemin de La Vache et de la rue Rigault-de-Genouilly, la route du Pain-Perdu et le chemin des Ajoncs.
Parmi les véhicules présents, il y a déjà une Volvo 480 Malboro, une Porsche, des Peugeot 205, 106, 206 coupé, une Alfa Roméo, des BMW, une 2CV, une Opel, des Renault 5, une Dauphine ou encore une AC Cobra. À noter que les propriétaires de véhicules qui ne sont pas encore inscrits, pourront le faire sur place.

Baptêmes gratuits de 10h à 12h, et de 14h à 17h45. Entrée gratuite.

Aytré Rugby démarre une saison à l'accent singulier

AYTRÉ - RUGBY

Entre application mobile et maillot des 45 ans, le club lance sa saison 2026/2027 avec des nouveautés.

Aytré Rugby a repris l'entraînement pour la préparation de la nouvelle saison. Le club visera le maintien en Régionale 2 avec ses masculins, et essaiera de bien figurer dans le championnat de Fédérale 2 féminine avec les Ariokettes, engagées pour la première fois dans une compétition de rugby à XV.

Dans les coulisses, d'autres choses se préparent aussi. Pour célébrer ses 45 ans en juin 2027, Aytré Rugby lance une opération inédite dans la région : un maillot collector composé de 1.000 emplacements où chacun, habitant, famille, ancien joueur ou entreprise, peut inscrire son nom, son pseudo ou son logo à partir de 20 euros. Les 1.000 participants composeront ensemble le design du maillot, qui sera porté par les équipes du club pour le dernier match de la saison à domicile. L'idée vient de loin : c'est le club péruvien de football du Deportivo Municipal qui, le premier, a fait de son maillot une mosaïque de noms de supporters.



Les féminines joueront cette saison en Fédérale 2 - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Enfin, pour rester proche de sa communauté, Aytré Rugby a franchi un cap que peu de clubs amateurs ont osé : le lancement de sa propre application mobile, l'une des premières disponibles sur l'App Store pour un club de rugby de niveau amateur (Régionale 2). Calendrier, résultats, actualités, galerie photos, covoiturage entre membres : toute la vie du club se retrouve dans la poche. « *Le club compte bien faire grandir son public cette saison, aux côtés de ses équipes* », promet le coprésident Nicolas Barrailler, à l'initiative de cette idée originale.

Arnaud Bébien (CLP)

Duathlon : La Rochelle en quête de maintien en Division 1 dans l'Eure



Les Rochelaises visent le top 10 national - © *Arnaud Bébien (CLP)*

La Rochelle Triathlon sera en quête de maintien, dimanche 30 août à Conches-en-Ouche (Eure), à l'occasion des finales D1 de duathlon (5 km à pied, 20 km à vélo, et 2,5 km à pied), où un coefficient sera appliqué. En D1 femmes, La Rochelle Triathlon pointe à la 11e place, avec un matelas intéressant sur la première formation relégable, Nancy (14e).
Au même niveau, l'écart est plus faible pour les Rochelais (12e) par rapport à la zone rouge. Les hommes ont tout de même l'avantage de sortir une grosse équipe avec Maxime Bargetto, Vincent Migné, Grégoire Gaucher, Rémi Delagarde - présent ces derniers mois sur le circuit européen du triathlon 70.3 - et Gabriel Nermond Desvalois.
Les Rochelaises auront aussi de l'allure avec Juliette Houart, Juliette Delagarde, Audrey Angibaud, Lisa Delagarde, Hermine Baslé, sans oublier deux cadettes, Roxane Copin et Maëlys Dumas qui font le voyage pour apprendre. « *Les féminines sont en forme, l'objectif est clairement le top 10* », espère le responsable sportif rochelais Lionel Roye.



L'artiste plasticien Jean-Michel Othoniel est de retour à Rochefort - *© Simon David/ Ville de Rochefort/Caro*

Le Petit théâtre de Peau d'Âne joue l'univers d'Othoniel, Loti et Demy

EXPOSITION. Durant la fermeture du Centre Pompidou, le Musée Hèbre à Rochefort bénéficie d'un prêt du Musée national d'art moderne. Jusqu'au 20 septembre, Othoniel met le verre à l'honneur.

Jusqu'au dimanche 20 septembre, le Musée Hèbre présente l'exposition baptisée ***Mon Petit Théâtre de Peau d'Âne***. Une création du plasticien à la renommée internationale Jean-Michel Othoniel. Celui-ci présente la genèse de la création de son Petit théâtre ainsi qu'une évocation du film ***Peau d'Âne*** de Jacques Demy, comédie musicale de 1970 dans laquelle jouaient notamment Catherine Deneuve et Jean Marais.

Cette exposition réunit ainsi en un même lieu les univers de Pierre Loti, Jacques Demy et Jean-Michel Othoniel. Tous trois étant liés par le merveilleux, le théâtre, le voyage et l'enfance. Celle-ci est le fruit d'une collaboration entre Othoniel, le Centre Pompidou, les musées municipaux, et la participation de la Cinémathèque française, de Ciné-Tamaris et du Cirva (Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques).

Papier, perles et noyaux de cerise

Cette installation marque surtout le retour de l'œuvre créée par Othoniel, en 2004, à partir de la découverte fondatrice du Petit Théâtre imaginé, durant son enfance, par Pierre Loti. Et ce, lorsqu'il vivait dans sa maison rochefortaise. L'installation du plasticien comprendra les figurines originales de Pierre Loti, conservées jusqu'à maintenant dans la cité de Colbert.

Tout a commencé, en 2004, lors d'une visite de la Maison Loti. Othoniel y a découvert, dans une pièce, le petit musée de Julien Viaud, pas encore devenu Pierre Loti. Il y conservait cailloux, plantes, dessins et autres petits trésors. Celui-ci avait également façonné à la main un petit théâtre constitué de décors et figurines réalisés en papier, perles, noyaux de cerise ou encore bouts de ficelles. Objectif du jeune Julien Viaud, rejouer les scènes du conte ***Peau d'Âne*** de Charles Perrault.

À l'époque, Othoniel est profondément marqué par une phrase inscrite sous la boîte contenant les figurines :« *peut-être qu'un jour quelqu'un remettra en scène mon petit théâtre.* » Il y voit une invitation quasi mystique à son intention. Dans ***Le Roman d'un enfant***, Loti raconte combien ce théâtre était devenu le lieu de tous les rêves, notamment ceux des paysages orientaux. En 2004, ce Petit théâtre nait donc sous forme d'un théâtre de verre monumental et poétique.

Broderie au fil d'or par l'atelier Le Bégonia d'Or

Comme le précise le site Internet du Musée Hèbre, le Petit théâtre était « *composé de quatre tables et d'une multitude de sculptures colorées en verre. Il sert de nouveau décor aux figurines de Pierre Loti et sera présenté à la Coupe d'Or avant d'investir le théâtre du Châtelet à Paris en 2005. Jean-Michel Othoniel et la galerie Perroton ont ensuite fait don de l'œuvre au Centre Pompidou. Les figurines de Pierre Loti sont, elles, conservées à Rochefort* ». L'œuvre de l'artiste sera ensuite présentée à Istanbul en 2007. Et en 2011, retour au Centre Pompidou dans le cadre de l'exposition My Way.

Cette exposition rend aussi hommage au savoir-faire local d'excellence. Déjà associée à la création des voiles brodées en 2004, l'entreprise rochefortaise Le Bégonia d'Or a de nouveau collaboré avec l'artiste sur la réalisation des costumes miniatures. Durant la fermeture pour travaux de rénovation du Centre Pompidou, ces pièces seront en prêt à Rochefort jusqu'au 31 décembre 2029.

Damien Carboni

63 avenue Charles de Gaulle. Visites guidées : vendredi 28 août à 15h et jeudi 10 septembre à 15h. Renseignements : hebre.ville-rochefort.fr



La robe du Temps et les Amants suspendus - *© Jean-Guy Vizet*



La robe de Lune, ses colliers et les amants suspendus - *© Jean-Guy Vizet*



Les robes de Soleil et de Lune et L'unicorne - *© Jean-Guy Vizet*

JEUDI 27

EN FAMILLE

● **AYTRÉ**
Projection en plein air du dessin animé *Le monde de Némo* à 21h30 sur l'esplanade de la maison Georges-Brassens. Repli à la salle Jules Ferry en cas de mauvais temps. Gratuit. Renseignement au 05.46.30.19.19.

EXPOSITION

● **ÉCHILLAIS**
Exposition de Brigitte Wörner (crochet et toiles marqueurs) et de Philippe Goutière (aquarelles et monotypes) jusqu'au samedi 29 août de 11h à 18h à la maison du patrimoine (face à l'église et la mairie).

● **MARANS**
Exposition de peinture - pastel d'Alain Lallement, Nathalie Lesage, Christian Jaunet, Françoise Houy, Antoinette Granado et Nicole Moisan organisée par L'Am'Art est haute jusqu'au dimanche 30 août de 14h à 19h à la halle aux Poissons. Gratuit.

● **NIEUL-SUR-MER**
Très envie de couleur, exposition de peinture d'Yves Hirschfeld jusqu'au 4 septembre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h dans le hall de la mairie.

● **SAINT-SAVINIEN**
Les étoiles du Grand Bleu, exposition de peintures de Pascale Compain-Bertrand jusqu'au dimanche 30 août tous les jours de 10h à 19h à la salle du Belvédère. Renseignement au 05.46.90.20.03.

FOIRE - SALON

● **CHÂTELAILLON-PLAGE**
Salon du camping-car du jeudi 27 au lundi 31 août de 9h à 19h à l'hippodrome. Plus de 200 véhicules neufs et d'occasion (camping-cars, vans aménagés, fourgons aménagés, caravanes). Entrée 5 €. Réservation gratuite sur weezevent.com

SCÈNE

● **RONCE-LES-BAINS**
Initialement prévu mercredi 26 août et annulé en raison des mauvaises conditions météorologiques annoncées, le feu d'artifice (tiré depuis la mer) organisé par l'association des commerçants, est reprogrammé jeudi 27 août à 22h30 sur la place communale.

VENDREDI 28

BAL

● **MARANS**
Guinguette de 18h à 22h à la halle du marché.

● **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT**
Guinguette à partir de 19h30 au Val d'Arnoult (près de la caserne des pompiers) : danse, musique, food-trucks, bar.

● **SAINT-SYMPHORIEN (79)**
Dans le cadre du Tour Poitou-Charentes, soirée années 80's / disco, à partir de 19h à l'espace des Moulins, animée par Star's Flash DJ. Entrée gratuite.

CINÉMA

● **CHÉRAC**
Projection plein air du film *Dirty dancing* (version karaoké) à 21h30 au stade. Démonstration et initiation de danses latines et jeux en bois dès 17h30. Espace pique-nique. Apportez vos chaises et plaids. Gratuit. Renseignement au 05.46.93.41.50.

● **LA ROCHELLE**
Projection du film documentaire *Jardin sauvage : la biodiversité à portée de main* à 18h à la médiathèque Michel Crépeau suivie d'une intervention de Sandrine Estagnasié, animatrice nature à la LPO. Gratuit.

EN FAMILLE

● **NIORT (79)**
Projection en plein d'air du film d'animation *Le robot sauvage* de Chris Sanders à 22h dans le parc de la Tour Chabot. Gratuit.

FÊTE - FESTIVAL

● **SALIGNAC-SUR-CHARENTE**
Salignac en fête organisé du vendredi 28 au dimanche 30 août sur la place de la mairie. Vendredi : retraite aux flambeaux et show laser à 22h. Samedi : rando cyclo et marche (renseignement au 06.86.76.09.21 ou 06.72.12.83.70), course cycliste U7 à U15 à 14h. Dimanche : brocante (renseignement au 06.87.78.92.90 ou 06.74.75.90.70). Fête foraine tout le week-end.

LOTO

● **ÉCOYEUX**
Loto de l'ASS aquariophilie à 21h à la salle Château Vieux. 1,50 € le carton, ouverture à 19h. Sans réservation.

NATURE - RANDONNÉE

● **SAINT-SAVINIEN**
Dans le cadre de *La nuit de la chauve-souris*, présentation de la chauve-souris et balade nocturne dans la commune à 20h30 à la salle du conseil de la mairie. Gratuit. Renseignement auprès de la LPO au 07.81.22.05.01 ou sur virginie.barret@lpo.fr

PÉTANQUE - PALETS

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Soirée pétanque organisée par l'amicale boule angérienne à 19h30, au 132 faubourg Taillebourg. Inscription obligatoire 12 € au 06.07.65.43.78.

SCÈNE

● **FOURAS-LES-BAINS**
Le groupe Paris Paname présente le concert *Des notes et des mots* (jazz et swing) à 19h au kiosque Chaudry.

● **PORT-DES-BARQUES**
Happy hours avec le DJ set *Du coq à l'âne* par Mr Oogie Boogie de 19h à 21h à l'école de voile (plage nord), organisé par le club nautique. Renseignement au 07.66.54.60.33 ou sur cnpb17@gmail.com

● **PUILBOREAU**
Concert de fin de stage de l'école de musique 1001 notes à 18h30 à l'école de musique (17 allée de la Tourtillère). Renseignement au 05.46.68.86.21 ou sur ecoledemusiquepuilboreau@orange.fr

La Jarrie : les Musiques Actuelles montent le son pour leur 21e édition



Les élus Arthur Gautreau, Géraldine Gillardeau et Nicolas Carrion du service communication donnent rendez-vous au public le 29 août - *© JPBOUE17*

Samedi 29 août, la place de la mairie se transformera en scène à ciel ouvert, avec trois formations et artistes réunis autour du rock, de la pop et des grands classiques.

La place de la mairie de La Jarrie se transformera une nouvelle fois en scène à ciel ouvert. Avec un budget inférieur à 50.000 euros, le festival repose sur la mobilisation de la municipalité et de partenaires (agglomération rochelaise, Département, entreprises, associations). Fort d'une fréquentation moyenne de 8.000 personnes, l'événement revient avec une soirée réunissant trois univers musicaux.

À 19 heures, The Littles ouvriront les festivités. Depuis plus de vingt ans, le groupe nîmois s'est spécialisé dans les reprises des Beatles, avec l'ambition de restituer l'énergie et les sonorités des Fab Four.

La chanteuse Anaïs tête d'affiche de la soirée

À 21 heures, Anaïs prendra le relais. La chanteuse célébrera les 20 ans de son spectacle *The Cheap Show* lors d'un concert mêlant pop, rock et folk, avec son humour et son énergie habituels. Son tube « Mon cœur, mon amour » sera notamment au programme, aux côtés de morceaux de son dernier album, *Un sacré numéro*. Enfin, à 23 heures, Rock Pocket clôturera la soirée. Les quatre musiciens proposeront un set rock destiné à faire revivre l'énergie des grands concerts qui ont marqué plusieurs générations.

À noter que la sécurité et l'accessibilité ont été anticipées, avec barriérage, gendarmerie, protection civile, accès PMR et parkings pour les mobilités douces. Un stand de casques antibruit sera proposé aux enfants de plus de 12 ans. Buvettes, restauration et food-trucks compléteront la soirée.

Jean Paul Boué (CLP)

Contact : 05.46.35.92.39 - communication@la-jarrie.fr - site : fmalajarrie. fr

Rochefort : ultime visite flash de l'exposition sur Pierre Loti

Jeudi 27 août, le musée national de la Marine propose de découvrir sculptures, médailles, photographies, dessin et cartes postales autour d'une exposition consacrée à l'écrivain et marin.

Depuis sa réouverture mi-février dernier, un espace est consacré à Loti au sein du musée national de la Marine, situé dans l'Hôtel de Cheusses, à l'entrée de l'Arsenal de Rochefort. Plusieurs visites flash de quinze minutes autour de l'exposition temporaire baptisée *Pierre Loti, hommage sculpté* ont été proposées.



L'exposition *Pierre Loti, hommage sculpté* intègre le parcours permanent - *© Archives L'Hebdo 17*

Une sélection d'objets posthumes

La dernière est prévue jeudi 27 août de 15 heures à 15h15. À la fois historique et artistique, celle-ci est composée d'une sélection minutieuse d'objets posthumes : sculptures, bustes en plâtre ou en bronze, maquettes de monuments, médailles, photographies, dessins et cartes postales. Certaines œuvres, longtemps restées en réserve du musée national de la Marine, ont été restaurées spécialement.

Damien Carboni

Le jeudi 27 août de 15h à 15h15 (visite incluse dans le prix du billet).

● **SAINT-BRIS-DES-BOIS**
Concert fin de stage *Voix* de l'école de musique de l'ADMS à 18h30 en l'église. Au programme : un atelier vocal, un quatuor de saxophones et Choralacoustic. Entrée libre. Renseignement au 06.77.93.04.09.

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
Équinoxe musical organisé par l'union des commerçants, des artisans et hébergeurs paludéens, dès 19h30 sur la place de la mairie, animé par le groupe Session A (musique festive). Gratuit.

SAMEDI 29

BAL

● **DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE**
Rétro boom, soirée aux couleurs des années 80, 90 et 2000 organisée à partir de 19h, place du Château. Venez déguisés (fluo, vintage, strass, bandana ou total look jean).

● **LONGÈVES**
Guinguette proposée par Temps Danse à partir de 19h dans le parc de la mairie. Concert du groupe Cloudness (soul pop), restauration moules/frites et planches apéro. Entrée libre. Renseignement sur tempsdanselongeves@gmail.com

BRADERIE

● **CLAVETTE**
Dressing collectif, zone de gratuité samedi 29 et dimanche 30 août de 10h à 18h à la salle des fêtes.

CINÉMA

● **MARSILLY**
Projection du film *En fanfare* à 21h30 à la salle Simenon.

● **SAINT-CYR-DU-DORET**
Projection en plein air du film *Maison de retraite* de Thomas Gilou à 20h aux ateliers communaux, proposée par Saint-Cyr bouge avec vous. Prévoyez votre chaise, transat, plaid... Adulte 2 €, -12 ans gratuit.

● **SAINT-FÉLIX**
Projection en plein air du film *Stars 80* au coucher du soleil sur l'esplanade de l'église. Première partie : film d'animation enfants. Apportez vos plaids, sièges, transats... Ouverture du site à 18h. Gratuit. Renseignement au 06.19.94.13.29.

LOTO

● **SURGÈRES**
Lotos d'Art Event Planner samedi 29 août à 20h30 et dimanche 30 août à 14h30 au Castel Park. Animés par Christophe, 2 € le carton, formule à 15 €, ouverture à 19h et 13h. Réservation au 06.33.02.91.00.

● **TONNAY-CHARENTE**
Loto de l'ACCA à 20h. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h. Réservation au 06.44.02.28.15.

MARCHÉ

● **CHAILLEVETTE**
Marché fermier de 10h à 19h au parc des Fontaines, organisé par la Chambre d'agriculture.

● **THAIRÉ**
Marché fermier de 10h à 17h à la Ferme des Coutures. Au programme également : visite de la ferme (11h à 15h), baptême de tracteur, labyrinthe géant en paille, exposition d'anciens et de nouveaux matériels... Repas possible sur place.

PATRIMOINE - VISITE

● **SURGÈRES**
Déambulation à l'intérieur des remparts pour observer le travail de restauration puis temps d'échange sur les techniques de restauration à la Micro-Folie. Rendez-vous à 16h devant le pont-levis. Renseignement au 06.50.88.52.91.

PÉTANQUE - PALETS

● **LE BOURDET (79)**
Triathlon (pétanque - palets - fléchettes) par équipe de 2, organisé par le CAC, à la salle des fêtes. Inscription 20 € l'équipe au 06.01.91.51.22.

● **SAINT-CHRISTOPHE**
Concours de pétanque de l'association sportive à 14h15 au stade. Inscription 16 € la doublette sur place dès 13h30.

REPAS - GASTRONOMIE

● **NEUVICQ-LE-CHÂTEAU**
Sanglier à la broche organisé par l'ACCA à 12h au terrain de pétanque. Adulte 23 €, enfant 10 €. Inscription au 07.60.06.55.08 ou 05.46.32.27.71 ou 06.59.51.80.88.

SCÈNE

● **TAILLANT**
Concert *Trois* à 20h en l'église avec le pianiste Guillaume Corti, la soprano Judith Charron et le Chœur de Printemps. Réservation 12 € sur helloasso (Au prieuré des arts) ou au 06.74.10.64.83.

DIMANCHE 30

FÊTE - FESTIVAL

● **FOURAS-LES-BAINS**
3e édition des *Foulées d'or*, journée festive et solidaire *Ensemble contre le cancer*



St-Jean-d'Y : cinq jours de magie avec un marathon Harry Potter

À l'occasion des 25 ans de la saga Harry Potter au cinéma, Cinévals organise un marathon exceptionnel. Du 28 août au 1er septembre, les huit films seront projetés sur grand écran, avec animations, pauses conviviales et tarifs réduits.



Direction le Quai 9 3/4 pour un départ vers Poudlard ! © *Pixabay*

Avis aux apprentis sorciers ou simples Moldus ! Pendant cinq jours, il faudra choisir sa « maison » à Cinévals : Gryffondor, Serpentard, Poufsouffle ou Serdaigle. Le cinéma angérien replonge dans l'univers de Poudlard et propose aux spectateurs de suivre, dans l'ordre et sur grand écran, toute l'aventure d'Harry, Ron et Hermione.

Le voyage commencera vendredi 28 août à 17 h 30 avec *Harry Potter à l'école des sorciers*. Pour cette première soirée, qui marquera symboliquement la « *rentrée dans le monde des sorciers* », le public est invité à venir aux couleurs de sa maison. Cinévals annonce également plusieurs surprises. À 21h, place au deuxième volet, *Harry Potter et la Chambre des secrets*. Des tables seront mises à disposition entre les deux séances pour permettre aux spectateurs de manger leur pique-nique sur place.

Un tarif spécial

Le marathon reprendra samedi 29 août à 18h avec *Harry Potter et le Prisonnier d'Azkaban*, suivi à 21h d'*Harry Potter et la Coupe de feu*. Une pause entre les deux films permettra là encore aux spectateurs de se restaurer sur place. Dimanche 30 août, les baguettes seront de sortie dès 14h avec *Harry Potter et l'Ordre du Phénix*. *Harry Potter et le Prince de sang-mêlé* suivra à 17h. Des tables seront installées entre les deux séances pour une pause goûter.

Le dénouement sera ensuite proposé en deux soirées. *Harry Potter et les Reliques de la Mort – Partie 1* sera projeté lundi 31 août à 20 h 30, avant l'ultime épisode, *Harry Potter et les Reliques de la Mort – Partie 2*, mardi 1er septembre à 20 h 30.

Pour ce marathon, Cinévals propose un tarif réduit pour tous à 6€ la séance, et 4€ pour les moins de 14 ans. Les spectateurs souhaitant suivre l'intégralité de la saga pourront également profiter d'un forfait à 32€ pour les huit films.

Près de vingt heures de cinéma attendent ainsi les plus fidèles admirateurs de la saga. Une occasion de redécouvrir sur grand écran un univers qui, vingt-cinq ans après son arrivée au cinéma, continue de réunir les générations.

Un mois avec la Palette Angérienne à la Chapelle des Bénédictines

L'association propose trois expositions en septembre à Saint-Jean-d'Angély, dont un vide-atelier à petits prix.


Les artistes se rencontrent à l'atelier le lundi après-midi - © *SBO*

L'association des peintres investit la Chapelle des Bénédictines tout le mois de septembre. Du mardi 1er au dimanche 6 septembre, six artistes, adhérents de la Palette Angérienne, mais ne résidant pas à Saint-Jean-d'Angély, présenteront leurs œuvres : Maryse Bouyssoux, Michel Del Giudice, Marie-Paule Dreuilh, Sylvie Miniaux, Michel Moreau et Claudine Spiegel. Une soixantaine de tableaux avec la particularité que l'huile et l'acrylique sont exclus.

Du mardi 8 au dimanche 20 septembre place au 44e salon des arts. Une quarantaine de peintres sont attendus sur le thème du « lien ». L'invitée d'honneur est Nadine Guillon, avec des objets en terre et des céramiques. Ouverture de 14 h 30 à 18h. Le vernissage est prévu le samedi 12 septembre à 17 h 30.

Et pour finir vous pourrez profiter des « petits prix » le week-end du 26 et 26 septembre lors du vide-atelier, désormais régulier. Une quinzaine de peintres proposeront leurs toiles « à petit prix ». Ce sera aussi l'occasion de les rencontrer et d'échanger avec eux sur leurs techniques et conception artistique.

La Palette Angérienne, présidée par Chantal Bordessoules-Flesch, regroupe une soixantaine d'artistes, qui se retrouvent pour des ateliers libres les lundis après-midi, des séances de pose nue mensuelles, des sorties « peintures » en extérieur, d'autres autour d'un thème culturel et des cours ponctuels thématiques.

L'association organise trois expositions par an et un concours biennal (prochaine édition en 2027) « Peintres des villes, peintres des champs », en collaboration avec la ville de Saint-Jean-d'Angély. Débutants ou expérimentés sont les bienvenus : cotisation annuelle de 30 € (15 € à partir du 1er septembre).

Serge Bouteille (CLP)

La Palette Angérienne sera présente au forum des associations samedi 5 septembre. L'atelier reprend lundi 7 septembre au local, faubourg Taillebourg. Info : 06.44.16.01.24 - lapaletteangerienne@gmail.com

pédiatrique au profit de R'Eve d'enfants et de Gustave Roussy, organisée dans la prairie du casino. Course à 10h et marche à 10h15, parcours de 5 et 10 km, adulte 12 €, -12 ans 8 €, inscription sur helloasso (R'Eve d'enfants). De 11h à 19h : village de créateurs, d'artisans et de producteurs locaux, structures gonflables, jeux en bois, tir à l'arc, circuit Hippopattes, bourse aux jouets, baptême de voitures anciennes... 11h : concert de Dakodac'System (swing). 14h30, 15h30 et 16h30 : spectacle *Crazy Steampunck* par la C^ie^ Alagos. Renseignement au 06.02.15.20.14.

SCÈNE

● **THÉNAC**
Concert de sortie de résidence du groupe Oceans Music (chanson, funk et musique du monde) à 17h au 19 rue du Théâtre Romain. Tarif unique 6 €. Réservation au 07.80.97.88.38.

VIDE-GRENIERS

● **CABARIOT**
Vide-greniers du club de foot de 7h à 18h au stade Lucien Branger. Renseignement au 06.22.99.81.86.

● **CHAMBON**
Vide-greniers de Chamb'oultout de 8h à 18h à Chambon Gare. Renseignement au 06.87.74.83.24 ou sur chamboultout17290@gmail.com

● **ÉCOYEUX**
Brocante du comité des fêtes de 7h à 18h sur le parking de l'école. Renseignement par message au 06.81.03.97.22 ou sur cdfecoyeux@outlook.fr

● **MARANS**
Vide-greniers du club de rollers les Sauterelles au boulodrome du champ de foire. Renseignement au 06.79.80.94.44 ou 06.64.65.29.99.

● **SAINT-CHRISTOPHE**
Vide-greniers de l'ACCA de 7h à 18h à l'étang. Renseignement au 06.27.40.33.23 ou 05.46.33.30.50 (le soir).

● **SAINT-SYMPHORIEN (79)**
Vide-greniers de comité des fêtes, à la maison des associations. Renseignement au 06.66.99.20.00.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

CINÉMA

● **SALLES-SUR-MER**
Dans le cadre des rendez-vous *En Salles*, projection du film de Christiane Mordelet *Grandir au Ladakh* mercredi 2 septembre à 20h à la galerie.

NATURE - RANDONNÉE

● **AIFFRES (79)**
Marche gourmande *L'Aiffricaine : viva espagna*, samedi 5 septembre, départ de 18h30 à 20h du stade Jacques Michelet. Habillez-vous aux couleurs de l'Espagne. Adulte 18 €, -12 ans 10 €. Inscription jusqu'au 30 août sur helloasso (Entente Sportive Aiffres / Fors / Prahecq) ou au 06.80.58.52.20.

● **PORT-DES-BARQUES**
Randonnée gourmande de l'Estuaire proposée par le comité des fêtes samedi 5 septembre, départ de 17h30 à 19h, parcours avec restauration en 4 étapes. Adulte 17 €, -12 ans 11 €. Inscription sur comitedesfetesdelestuaire.com ou au 07.81.19.91.48 ou en mairie.

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Randonnée saveurs & secours sur le thème *Les couleurs* organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers samedi 5 septembre, départ de 17h30 à 20h de la caserne pour un parcours de 9 et 13 km avec repas et plusieurs ateliers d'initiation aux premiers secours. Adulte 15 €, -13 ans 13 €. Inscription obligatoire au 07.80.17.62.90 ou sur amicale-st-hilaire-de-villefranche@sdis17.fr

● **SAINT-SATURNIN-DU-BOIS**
Randonnée semi-nocturne proposée par la Saturninoise 17, samedi 5 septembre, départ entre 17h et 17h30 pour le 12 km et entre 18h et 18h30 pour le 6 km, de la salle des fêtes. Repas rougail saucisse à l'arrivée. Randonnée seule 7 €, -12 ans gratuit. Repas 10 €, -12 ans 6 €, sur inscription avant le 29 août au 06.72.27.50.76.

REPAS - GASTRONOMIE

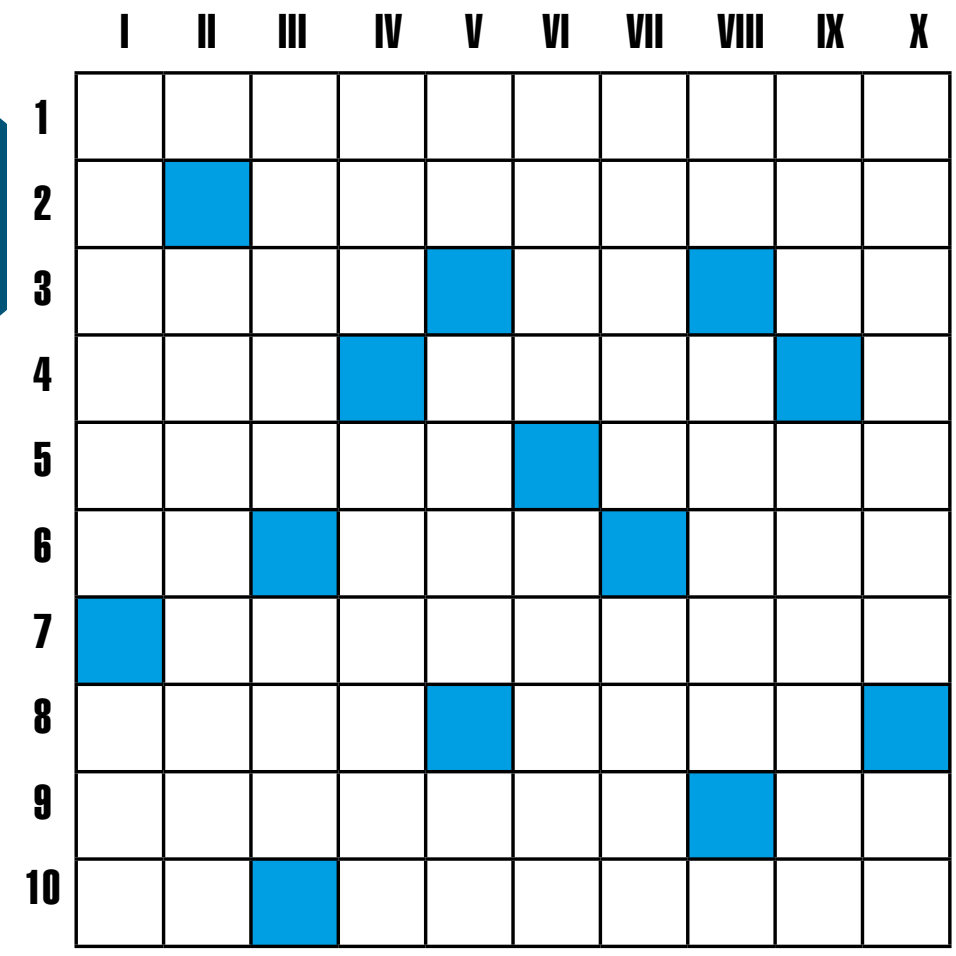
● **LANDRAIS**
Soirée moules frites proposée par Landrais s'anime samedi 5 septembre à 18h30 sur l'aire de loisirs. Inscription 10 € jusqu'au 31 août au 06.82.38.02.75.

● **MAZERAY**
Repas moules et entrecôtes organisé par le comité des fêtes dimanche 6 septembre à 12h à la salle des fêtes, animé par le trio Jean-Pierre Roy. Adulte 29 €, adhérent 25 €. Réservation au 05.46.59.18.93 ou 06.38.35.78.21 ou 06.30.71.00.31.

● **SAINT-CHRISTOPHE**
Pique-nique de l'ACCA (chevreuil à la plancha ou saucisses/merguez) dimanche 6 septembre à 12h30 à l'étang. Inscription 17 € avant le 30 août au 06.27.40.33.23 ou 05.46.35.30.50.

● **SAINT-GEORGES-DU-BOIS**
Sanglier à la broche proposé par l'association des chasseurs samedi 5 septembre à 12h au local de chasse. Adulte 18 €, enfant 7 €. Inscription avant le 30 août au 06.99.03.09.35 ou 06.99.10.92.18 ou 06.14.43.40.99.

A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT

1. Que l'on a noircis. **2.** Tragique grec. **3.** Part d'héritage. Ne connaît pas le marasme. Pronom. **4.** Sert à canaliser le courant d'un cours d'eau. Pris. **5.** Raccourci par le haut. On y taille des bavettes. **6.** Note. Jamais de jadis. Plante homonyme d'un saint. **7.** Pots qui se brisent. **8.** Ville de Suède. Gouffre. **9.** Modérer. A connu le pis. **10.** Démonstratif. Des illusions peut-être.

VERTICALEMENT

I. Equipées. Plan d'eau. **II.** Disposition naturelle. **III.** Peut être un jeu. Servit de nourrice à Dionysos. **IV.** Crie comme un hibou. Tapée. **V.** Est inaltérable. Plus ou moins serré. Symbole. **VI.** Rivière des Pyrénées. Peu serré. **VII.** Pierre fine. Noir. **VIII.** Participe. Etendu. **IX.** Ville du Nigeria. Le temps de demain. **X.** Des vieux. Le tarse en est formé.

SUDOKU

1	7	5	2		6		8	4
		6				7	1	
8	2	3			4			6
	5	9	1		7	4	6	3
	3			4	9		2	1
				2	3			
		2			1		4	
	9	7				1		8
		1	3	5	8			7

SOLUTIONS - 20 AOÛT

HORIZONTALEMENT
1. Révérences. 2. Anomalies.
3. Lut. Ente. 4. Ame. Eh. Toc.
5. Te. Caïn. Çà. 6. Férules.
7. Fine. Atout. 8. Laveur. Une.
9. ONO. Sentie. 10. Utile. Bées.

VERTICALEMENT
I. Rabat. Flou. II. En. Méfiant.
III. Vole. Envoi. IV. Emu. Crée.
V. Râteau. Usé. VI. El. Hilare.
VII. Nie. Net. NB. VIII. Cent. Soute.
IX. Estoc. Unie. X. Ecartées.

1	7	4	2	6	3	5	8	9
2	5	9	1	8	7	3	4	6
6	3	8	5	4	9	2	1	7
3	8	2	4	9	1	7	6	5
4	9	6	3	7	5	1	2	8
5	1	7	8	2	6	9	3	4
9	6	1	7	3	4	8	5	2
8	4	3	9	5	2	6	7	1
7	2	5	6	1	8	4	9	3

Avis aux associations
1 annonce gratuite
Pour une 2e parution, sous forme de publicité (à partir de 39€ TTC) : contactez Franck Delapierre
. 06 98 32 09 43
. f.delapierre@lhebdo17.com

VOUS POUVEZ ENVOYER VOTRE ANNONCE

1. soit par mail
annonce@lhebdo17.com
(rédigez votre mail selon le modèle ci-contre)
2. soit par courrier
L'Hebdo de Charente-Maritime
7 rue Paul Bert
17700 Surgères
(utilisez le coupon ci-contre)

COMMUNE
TARIFS
TYPE DE MANIFESTATION
○ RÉSERVATION - ○ RENSEIGNEMENT
DATE, HEURE ET LIEU
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ORGANISÉ PAR



UNE BALADE VERTE EN CANOË DANS LE MARAIS ROCHEFORTAIS

Jusqu'au vendredi 28 août, des balades en canoë sont organisées depuis le Pont de Charras à Saint-Laurent-de-la-Prée. Le canal de Charras se situe au nord du marais de Rochefort. Situé à mi-chemin entre Rochefort et Fouras, cet agréable chemin d'eau incite à la flânerie en toute sécurité, notamment pour les enfants dès 6 ans. La balade s'effectue sur un aller-retour au départ de l'ancienne maison éclusière. Votre guide nautique vous accueille soit sur place soit au départ de la base du port Sud de Fouras. Un covoiturage au départ de la base pourra être mis en place. Votre guide vous contera l'histoire de ce marais au fil de l'eau. Renseignements : 06.63.20.51.44.
(© Antioche Kayak)



DERNIERS JOURS POUR PROFITER DE LA GUINGUETTE DE SURGÈRES

La Guinguette de Surgères s'apprête à refermer ses portes. Vendredi 28 et samedi 29 août, deux dernières soirées permettront de profiter une dernière fois de ce rendez-vous estival, autour de la restauration et de la musique. Vendredi, de 17 h à 22 h 30, la Ferme de Prélide, producteur, éleveur et traiteur, proposera son repas fermier. Côté musique, Les Bondimancheurs assureront l'ambiance avec leurs reprises acoustiques inspirées des années 2000, mais aussi d'autres influences.
Samedi, de 16h30 à 22 heures, le food-truck Flexitarian'Box sera présent pour la restauration, avec un fond musical pour accompagner cette ultime soirée de la saison.
(© Archives L'Hebdo 17)



FERRIÈRES-D'AUNIS : DEUX SOIRÉES SPECTACLE À LA GARE AUX LAPINS

La Gare aux Lapins donne rendez-vous au public pour deux soirées placées sous le signe de la musique et du spectacle vivant. Vendredi 4 septembre, dès 19h30, Lily et ses Sales Gosses (photo © Archives L'Hebdo 17) investiront les lieux avec un répertoire mêlant swing et jazz, dans une ambiance chaleureuse. Le lendemain, samedi 5 septembre à 20h30, place au théâtre avec *Merle Blanc,* un seul-en-scène porté par un personnage haut en couleur. Destiné aux adultes comme aux enfants, le spectacle propose un univers poétique autour de Musset, avec une réflexion sur la différence et la place de chacun. L'entrée est fixée à 15 euros. Renseignements et réservations sur gareauxlapins.fr ou par SMS au 06.78.07.57.81.



LA ROCHELLE : LE STREET ART INVESTIT LA RUE SAINT-NICOLAS

Samedi 29 août, la rue Saint-Nicolas accueillera la troisième édition du festival Kissycol. Une quinzaine d'artistes venus d'horizons différents investiront les murs et les espaces du quartier pour une journée consacrée au street art. De 10 heures à 19 heures, les visiteurs pourront assister à des performances réalisées en direct, avec notamment des collages, une fresque et des créations originales sur panneaux. Des ateliers gratuits seront également proposés chez Greffine, permettant de s'initier à différentes pratiques artistiques. Les organisateurs réservent par ailleurs une performance surprise au public. La journée se poursuivra à partir de 20 heures avec un bal populaire.
(© Illustration PxHere)

LES MARÉES

VENDREDI 28 AOÛT

MATIN

- Marée basse : 11h53
- Marée haute : 05h39
- Coefficient : 83

APRÈS-MIDI

- Marée base : __-__
- Marée haute : 17h51
- Coefficient : 86

SAMEDI 29 AOÛT

MATIN

- Marée basse : 00h11
- Marée haute : 06h06
- Coefficient : 89

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 12h26
- Marée haute : 18h20
- Coefficient : 91

DIMANCHE 30 AOÛT

MATIN

- Marée basse : 00h45
- Marée haute : 06h33
- Coefficient : 93

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 13h00
- Marée haute : 18h51
- Coefficient : 93

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS







SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 27 : *Tombé du ciel* à 14h30. *Soudain* à 16h30 (VO). *Salvation* à 21h (VO).
- Ven 28 : *Kyma, l'onde mystérieuse* à 14h30. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 16h30. *In waves* à 18h30. *Juste pour une nuit* à 21h.
- Sam 29 : *Non-Non dans l'espace* à 11h. *Spider-Man, brand new day* à 14h30. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 17h15. *Juste pour une nuit* à 19h. *L'odyssée* à 21h.
- Dim 30 : *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 11h. *Tombé du ciel* à 16h30. *Kyma, l'onde mystérieuse* à 18h30. *Une affaire turque* à 20h30.
- Lun 31 : *Une affaire turque* à 14h30. *L'odyssée* à 16h30 (VO). *Soudain* à 20h30 (VO).
- Mar 1er : *Soudain* à 14h30 (VO). *Tombé du ciel* à 18h15. *Spider-Man, brand new day* à 20h30.
- Mer 2 : *Marius et le royaume des mers* à 11h. *La frappe* à 14h15. *La nirvana* à 16h30. *Decorado* à 18h30. *Fjord* à 20h30 (VO).

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 27 : *Spider-Man, brand new day* à 14h. *De la Comédie Française* à 14h. *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h. *Girl* à 16h (VO). *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 16h et 18h10. *Les gendarmes* à 17h. *Tombé du ciel* à 19h. *Soudain* à 19h (VO). *L'odyssée* à 20h20 (VO). *La fin d'Oak street* à 21h.
- Ven 28 : *Girl* à 14h (VO). *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h et 16h20. *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h20. *Tombé du ciel* à 16h30. *Harry Potter à l'école des sorciers* à 17h30. *La fin d'Oak street* à 18h20. *Kyma, l'onde mystérieuse* à 18h30. *L'odyssée* à 20h30. *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 20h30. *Harry Potter et la chambre des secrets* à 21h.
- Sam 29 : *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 13h50 et 16h20. *Soudain* à 14h (VO). *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h20. *Les gendarmes* à 15h50. *Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban* à 18h. *Girl* à 18h (VO). *Tombé du ciel* à 18h30. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h30. *Harry Potter et la coupe de feu* à 21h. *La fin d'Oak street* à 21h.
- Dim 30 : *Harry Potter et l'ordre du Phénix* à 14h. *La Pat'Patrouille, mission dino* à 14h10. *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 14h10 et 16h20. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h20. *Harry Potter et le prince de sang mêlé* à 17h. *La fin d'Oak street* à 18h30 (VO). *Soudain* à 19h (VO). *Spider-Man, brand new day* à 20h20 (VO). *Tombé du ciel* à 21h.
- Lun 31 : *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 16h. *La Pat'Patrouille, mission dino* à 16h. *Soudain* à 16h (VO). *Les gendarmes* à 18h10. *La fin d'Oak street* à 18h10. *Girl* à 20h20 (VO). *Spider-Man, brand new day* à 20h30. *Harry Potter et les reliques de la mort, partie 1* à 20h30.
- Mar 1er : *Tombé du ciel* à 14h. *Les gendarmes* à 14h. *Spider-Man, brand new day* à 14h. *Girl* à 16h (VO). *L'odyssée* à 16h30. *De la Comédie Française* à 17h. *Kyma, l'onde mystérieuse* à 18h50. *Soudain* à 19h (VO). *Harry Potter et les reliques de la mort, partie 2* à 20h30. *La fin d'Oak street* à 21h.

ST-HILAIRE-LA-PALUD (79) - VENISE VERTE

- Jeu 27 : *Spider-Man, brand new day* à 21h.
- Ven 28 : *Le triangle d'or* à 21h.
- Sam 29 : *Spider-Man, brand new day* à 18h. *I want your sex* à 21h.
- Dim 30 : *Les matins merveilleux* à 18h. *De la Comédie Française* à 21h.
- Lun 31 : *Spider-Man, brand new day* à 21h.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 27 : *Spider-man, brand new day* à 21h.
- Ven 28 : *Titina* à 14h30. *Notre histoire - chroniques du Caire* à 21h.
- Sam 29 : *L'odyssée* à 20h30.
- Mer 2 : *Le triangle d'or* à 20h30.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

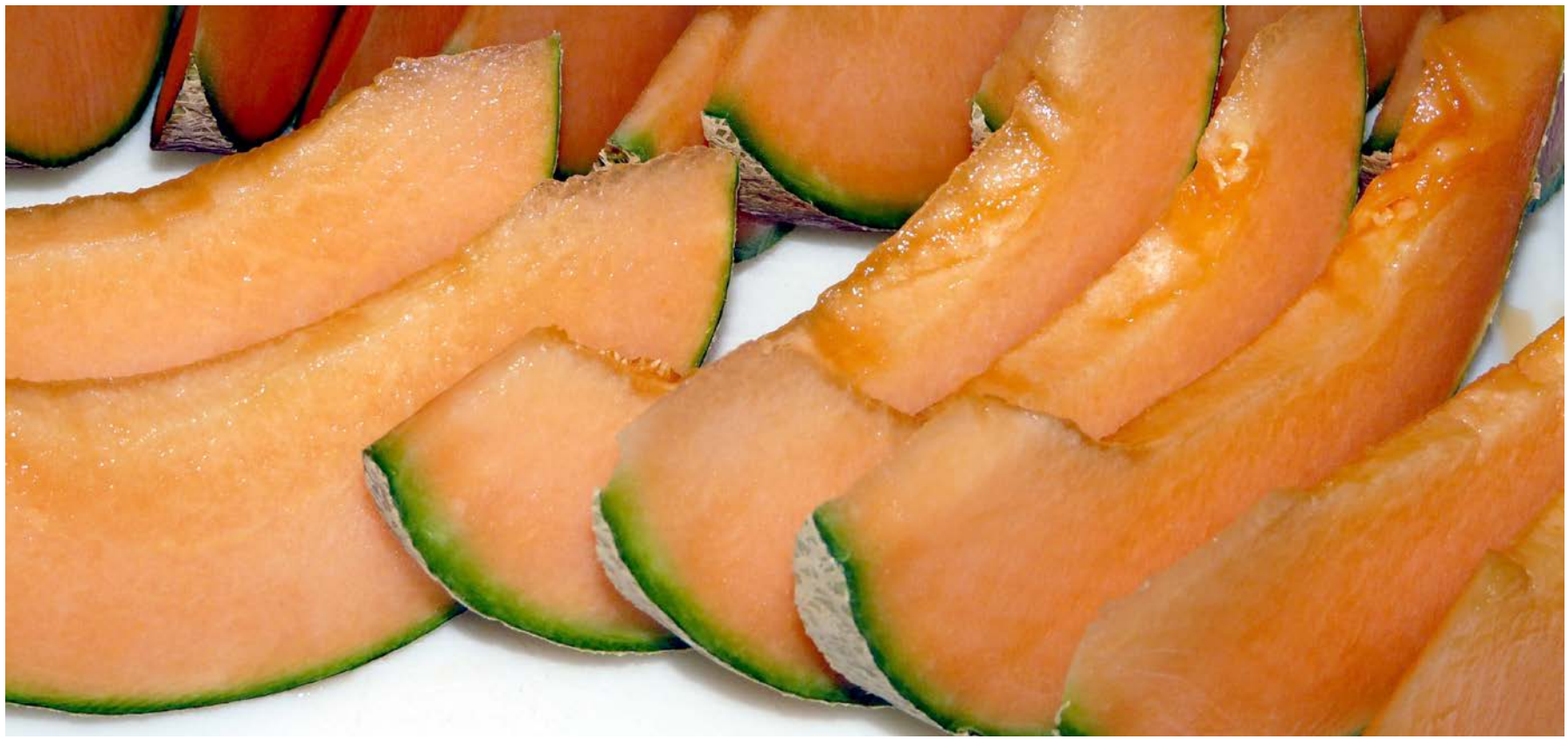
- Ven 28 : *Ce qu'il reste de nous* à 21h (VO).
- Sam 29 : *Les matins merveilleux* à 21h.
- Dim 30 : *Le triangle d'or* à 18h.
- Lun 31 : *The last viking* à 20h30 (VO).
- Mar 1er : *Les matins merveilleux* à 20h30.
- Mer 2 : *Sous le ciel de Kyoto* à 20h30 (VO).

MATHA - LE FORUM

- Jeu 27 et lun 31 : *De la Comédie Française* à 20h45.
- Ven 28 et sam 29 : *L'odyssée* à 20h45.
- Dim 30 : *La Pat'Patrouille, mission dino* à 15h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Frontenay-Rohan-Rohan (79) : *L'abandon* mercredi 2 septembre à 20h30 à la salle la Chabotte.



Pour 2026, la récolte prévue avoisine les 12.000 tonnes - © *Pixabay*

Dans la Vienne, ces savoureux melons du Haut-Poitou

GASTRONOMIE - Rencontre à Maulay, dans le nord Vienne, avec un producteur de melons du Haut-Poitou, des fruits délicieux dont les canicules contrarient cependant les récoltes.

L'indication géographique protégée (IGP) Melon du Haut-Poitou est la plus ancienne IGP de melons de France. « *Une histoire qui a commencé dès… 1856, quand un jardinier décida de planter un melon en pleine terre du Haut-Poitou… Un véritable succès qui poussa de nombreux producteurs locaux à planter des melons* », raconte le syndicat des producteurs.

3.000
tonnes labellisables et certifiées

Ce dernier indique que « *pour 2026, la récolte prévue avoisine les 12.000 tonnes de melons, dont 3.000 tonnes labellisables et certifiées IGP Melon du Haut-Poitou* ».

Le terroir local est caractérisé par un sol argilo-calcaire qui permet d'assurer une alimentation régulière en eau et en éléments nutritifs.

« *Particulièrement léger avec environ 35 calories pour 100 grammes, il est naturellement riche en vitamines et idéal pour s'hydrater tout au long de la saison, de l'entrée au dessert. Les 11 producteurs de l'IGP sont répartis dans la Vienne, les Deux-Sèvres, mais également en Maine-et-Loire et en Indre-et-Loire* ».

Un début d'après-midi de juillet, nous avons rencontré le producteur François Rondeleux, de la SARL Le Chapeau, sise à Maulay, dans la Vienne, en compagnie de Camille Raimbault, animatrice et responsable qualité de l'IGP.

> ***« En pleine saison, nous sommes une cinquantaine dans les champs »***

Les cueilleurs avaient démarré dès 6 heures du matin. « *En pleine saison, nous sommes une cinquantaine dans les champs et une vingtaine à la station. On produit sur une centaine d'hectares, une dizaine seulement est irriguée* », décrivait François Rondeleux, qui a repris l'exploitation familiale il y a quelques années, avant d'évoquer les différentes phases de tri selon les variétés, de calibrage, les diverses opérations manuelles, la mise en palettes, le tout à une cadence soutenue, avant le stockage au sein d'un entrepôt réfrigéré.

12 experts

Camille Raimbault mesurait ensuite dans un colis pris au hasard le taux de sucre et de fermeté de quelques fruits. Les deux professionnels s'accordaient à dire que les canicules de 2026 vont peser sur les volumes, dans un marché difficile où les prix d'achat fluctuent chaque jour.

Par ailleurs, tout l'été, l'Académie des Maîtres du Melon du Haut-Poitou, créée en 2002, réunit ses 12 experts en analyse sensorielle chaque semaine pour goûter des melons issus de nouvelles variétés, dans le but de garantir les saveurs et les spécificités gustatives des melons du Haut-Poitou. Les fruits sont testés selon des méthodes rigoureuses d'analyse sensorielle, avec dix critères prenant notamment en compte l'aspect, l'odeur, la texture et le goût.

Olivier Jaunay (Courrier français 86/79)



Les dégustations révèlent que chaque melon a un goût propre absolument unique - © *Olivier Jaunay*



Avec environ 35 calories pour 100 grammes, le melon est naturellement riche en vitamines - © *Olivier Jaunay*



L'indication géographique protégée (IGP) Melon du Haut-Poitou est la plus ancienne de melons de France - © *Will Couvreur*